

diagnostic illettrismes llectronismes

territorial département de la
Somme

agir dès le plus jeune âge, mobilité des personnes, démarche participative des bénéficiaires

commissariat à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France
préfecture de la région Hauts-de-France - association Cardan -

À l'instar de ce que propose Boris Cyrulnik, les lieux de lutte contre l'illettrisme pourraient être de même valeur :

« Le jour où les discours culturels s'appliqueront à ne plus considérer les victimes comme des complices de l'agresseur ou des proies du destin, le sentiment d'avoir été meurtri se fera plus léger.

Quand les professionnels seront moins incrédules, goguenards ou moralisateurs, les blessés entreprendront des processus de réparation beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui.

Et quand les décideurs sociaux accepteront de disposer simplement autour des mal-partis quelques lieux de création, de parole et d'apprentissages sociaux, on sera surpris de voir qu'un grand nombre de blessés parviendront à métamorphoser leurs souffrances pour en faire une œuvre humaine, malgré tout. »

Boris Cyrulnik – Les Vilains Petits Canards — Odile Jacob 2001 2004

sommaire

00

- 01 à propos de diagnostic
- 02 méthodologie
- 03 frise chronologique de la lutte et quand est apparu le mot illettré
- 04 le territoire les territoires
- 05 illettrisme et travailleurs handicapés
- 06 analyses
- 07 état des lieux
- 08 préconisations
- 09 enquête en terrain illettré
- 10 sources
- 11 remerciements

À distinguer de l’alphabétisation, l’illettrisme correspond à la situation de personnes qui ont été scolarisées en France, mais qui ne maîtrisent pas les compétences de base de lecture, d’écriture, de calcul, du numérique.

De par sa nature, l’illettrisme est invisible.

Il est toutefois bien présent partout, en ville, à la campagne, dans les écoles, dans les entreprises... En effet, plus de la moitié des personnes touchées par cette problématique ont un emploi.

à propos de diagnostic

01

Souvent dans les conversations, nous utilisons des mots sans préciser de quoi nous parlons. Nous pouvons ainsi être d'accord, ou presque d'accord, sur des concepts dissemblables. Ou, ne pas savoir de quoi l'on parle précisément.

Pour nous, l'illettrisme intègre différentes situations où les personnes se trouvent :

- la personne ne connaît pas l'alphabet ou elle a une connaissance incomplète;
- la personne peut lire des mots simples isolés, le mot simple est composé d'une consonne et une voyelle alternativement;
- la fatigabilité due à l'effort de lecture ne permet pas à la personne d'arriver au sens;
- la personne a une connaissance limitée de la numération;
- la personne ne connaît pas les nombres décimaux;
- (continuez la liste en énumérant les difficultés que vous ne rencontrez pas)

Pour être illettré, il faut ne pas connaître beaucoup d'éléments du fonctionnement des lettres, des sons des lettres, et surtout ne pas comprendre comment ils s'articulent. Ce qui n'empêche pas de savoir que trois morceaux de bois, un de trois mètres, un de quatre mètres et un de cinq mètres, permettent d'obtenir un angle droit en faisant la figure géométrique du triangle. On peut être illettré et faire la démonstration du théorème de Pythagore avec trois bouts de bois.

Dans ce document, nous avons développé un chapitre de la lutte contre l'illettrisme en direction des travailleurs handicapés. Nous avons constaté l'importance du public dans le département et avons de la pratique auprès de 573 personnes formées aux apprentissages de base dans 14 ESATs de la Somme et l'Oise.

Donc dans ce diagnostic, quand nous parlerons de lutte contre l'illettrisme, nous aurons en tête des apprentissages où les entrées et sorties permanentes sont possibles. Nous pensons qu'il peut être situé dans un lieu de livres et d'ordinateurs — la médiathèque s'y prête bien — pour avoir près de nous les outils essentiels à la lutte, à la découverte, à l'exploration et l'appropriation des savoirs.

Dans les lieux d'apprentissage, la pédagogie de la médiation aura une place de choix pour mener les actions consacrées à apprendre ; beaucoup moins au bachotage. Il y a d'autres lieux et d'autres moments pour le bachotage.

L'important est de créer les conditions pour que les personnes puissent être « autonomes dans les situations courantes de la vie quotidienne ».

Il y a 49 médiathèques sur le territoire du département de la Somme. Le double des lieux de formation. Le double des lieux de facilitations administratives. C'est un important maillage.

Et en gardant en mémoire les recommandations du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional Hauts de France :

Mieux structurer la politique de lutte contre l'illettrisme ;

Initier de nouvelles démarches de lutte contre l'illettrisme ;

Développer une vision globale de la lutte contre le décrochage alliant anticipation-prévention-remédiation.

Nous avons pris en compte les évolutions des offres de formation illettrisme dans le temps.

méthodologie

02

La méthode a consisté dans le collectage et l'analyse de multiples données quantitatives et qualitatives disponibles sur Internet — une méthodologie reposant aussi sur l'énumération des données historiques de la lutte contre l'illettrisme dans le département de la Somme auxquelles le personnel du Cardan a pu participer.

Formulation de questionnaires et envoi à : 719 communes du département de la Somme ; 107 personnes dans la Somme qui ont participé aux journées de sensibilisation de l'ANLCI — conseillers à l'emploi — conseillers en insertion — formateurs — animateurs — ... ; 20 lieux accueillant France Services par l'intermédiaire de l'annuaire Service Public ; 190 travailleurs sociaux dans la Somme ; 160 bibliothécaires par le truchement de la Bibliothèque Départementale de la Somme et 10 Établissements ou Services Aménagés par le Travail.

La recherche documentaire sur le sujet Illettrisme et Illectronisme par les approches de prévention et réparation.

Analyse des documents collectés lors des séances participatives des formateurs du Cardan.

Entretiens avec 9 conseillers et 1 chargé de mission de la maison de l'emploi et de la formation à Péronne.

Élaboration d'un premier document — tenant compte des rencontres avec les autres lauréats de l'appel d'offres et réunions relatives à l'appel d'offres.

Analyse du premier document lors des séances participatives des formateurs du Cardan.

En complément avec les données, poser la problématique par d'autres angles — notamment l'angle de la frise chronologique des actions sur le territoire départemental ; les nouvelles données des journées défense et citoyenneté 2023 ; les difficultés de lecture des jeunes nés en 1999 ; les offres de lecture sur le territoire ; les personnes illettrées en situation de handicap dans les structures de travail protégé ; l'illectronisme par taux de concentration de la population ; la fragilité numérique ; les nulle part neet ; France services comme lieu de lutte contre l'illectronisme ; formation tout au long de la vie.

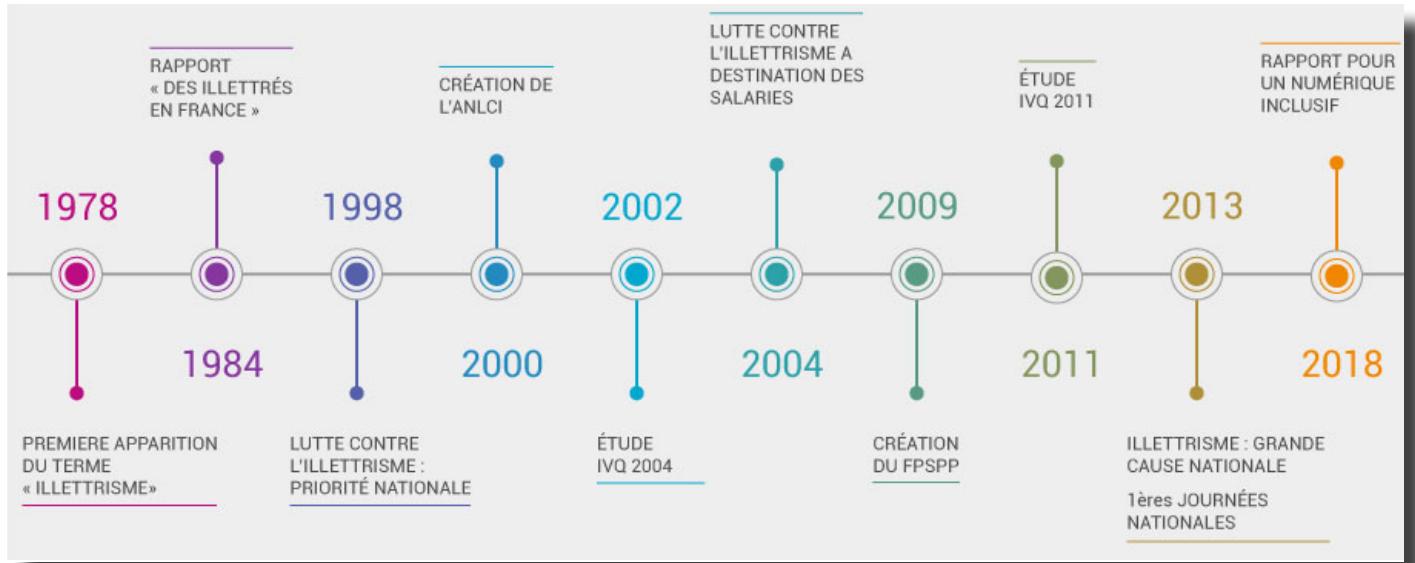
Élaboration d'un deuxième document — tenant compte des éléments ci-dessus.

Analyse du deuxième document lors des séances participatives des formateurs du Cardan.

Élaboration du document final — validation par les formateurs professionnels illettrisme du Cardan.

frise chronologique

03



Une frise chronologique pour quoi faire ?

Déjà pour se rendre compte qu'il faut « un temps de dingue » pour produire un changement social.

Et puis pour se demander si le début de tout ça est l'endroit de la gauche de la frise.

Le Littré donne l'apparition du mot illettré au XVIème siècle avec le sens d'ignorant, sans culture.

Bien dévalorisant en parlant des êtres humains. Encore une histoire de domination, ou la même.

Le document exhaustif du c2rp indique d'autres moments, d'autres structures. Il y est mentionné ATD Quart-monde qui a présenté en 1978 un diagnostic où les rapporteurs constatent qu'un certain nombre de personnes démunies ne maîtrisent pas ou peu la lecture et l'écriture.

Six ans après, un deuxième rapport au Premier ministre «Des illettrés en France», précise qu'une part importante de français ayant été scolarisés ne maîtrisent plus les bases de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Ce rapport fait l'effet à l'époque d'un véritable électrochoc. Et l'on arrivait déjà à 10 % en moyenne nationale.

L'Etat a créé cette année-là le Groupement Permanent de Lutte contre l'Illettrisme pour recenser les illettrés et mettre en place des actions de lutte contre l'illettrisme.

La lutte contre l'illettrisme est inscrite dans le Code du travail, les entreprises ont l'obligation de participer au financement. Cela lie de manière forte le monde du travail et l'illettrisme sans que pour autant les travailleurs accourent dans les lieux de formation.

Pendant ce temps, il y a eu des lieux d'apprentissage de mis en place, des réflexions pédagogiques.

Il y a eu le remplacement du GPLI par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme afin de fédérer et d'optimiser les actions. L'Agence définit les priorités.

Une étude fine réalisée en 2004 auprès de 9 773 personnes, évaluera : 5 % connaissent de graves difficultés dans un des trois domaines fondamentaux de l'écrit (lecture, compréhension, production d'écrit), 5 % des difficultés importantes et 7 % des difficultés modérées. Un total éventuel de 17 %.

La loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie en 2004 incite les branches professionnelles à mener des actions de lutte contre l'illettrisme auprès des personnes en difficultés avec les compétences de base, notamment pour faciliter l'évolution professionnelle. L'illettrisme est bien lié au parcours professionnel.

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels valorise et impulse les formations pour ceux qui ont des difficultés. Le fonds forme les conseillers OPCA et les entreprises à la problématique illettrée.

L'illettrisme devient Grande cause nationale en 2013 de ce fait rendu visible à la population. Le 8 septembre devient Journée nationale d'actions contre l'illettrisme à l'instar de la journée internationale de l'alphabétisation initiée par l'UNESCO.

C'est important d'avoir l'histoire en tête quand l'on regarde le présent, ne serait-ce que pour savoir dans quelle temporalité s'inscrire.

Et pendant ce temps dans la Somme, voyons comment la lutte contre l'illettrisme s'est déroulée, pour savoir d'où l'on parle et ce qu'on a vu. Ce que l'on voit aujourd'hui.

Cela nous permettra encore une fois d'expliquer de quoi nous parlons quand nous utilisons le mot illettrisme.

Notre expérience détermine qu'avant de dire qu'une personne est illettrée, on cause, on effectue des exercices, encore des exercices et un petit peu plus d'exercices. Quand nous disons on, c'est eux qui font. Et à la fin, nous ne les traitons pas d'illettrés.

Nous partons des lettres, l'alphabet. Soit la personne les connaît toutes, soit elle a une connaissance variable de 1 à 25. Souvent, elle connaît une des lettres de son prénom. Ou toutes.

Qu'elle connaisse l'alphabet ou pas, nous lui proposons des mots à lire. La reconnaissance des mots du quotidien est possible. Avez-vous remarqué que le mot café a une odeur ? L'odeur du réveil au matin.

Il paraît que l'odeur est le sens qui marque le plus la mémoire. Faut vérifier.

Après, c'est la lecture des petites phrases, des moyennes phrases et des textes d'une page. Et nous regardons quand ils attrapent le sens.

frise chronologique

03

Et encore les chiffres et les opérations. Pour nous c'est un tout agrémenté d'ordinateurs.

Et si les personnes n'arrivent pas au sens de ce qu'elles ont «lu», quand elles ont déchiffré, c'est qu'on doit agir contre l'illettrisme. Enfin faire ou refaire le chemin du sens. Proposer un parcours d'apprentissage.

Ces moments passés ensemble à traquer où se loge la défaillance du système d'apprentissage sont possibles avec la confiance. La confiance réciproque. La confiance en la valeur humaine en dehors des critères d'évaluations sociétales.

Quel que soit le curseur.

C'est avec ces éléments que l'on identifie les symptômes pour établir un diagnostic illettrisme et illectronisme.

Et aussi ce que nous avons vu fonctionner dans le département de la Somme pendant ce temps.

Alors nous avons regardé notre mémoire de 46 ans de lutte contre l'illettrisme sur le département de la Somme.

Nous avons pensé qu'il s'agirait d'une autre approche que le diagnostic fait par un cabinet d'audit.

Au début de cette aventure, vers 1981, épopée, il y a eu un livre blanc. Il est pittoresque ce terme, un livre blanc pour ceux qui ne savent pas lire. Presque pratique. Mais cette expression est utilisée un peu partout, pas que pour les illettrés.

Une Union régionale et un financement d'actions de lutte sont mis en place. L'union a duré seize ans, ou plus, ou moins. Le financement a duré tout autant ou plus.

Les modes de financement pour lutter contre l'illettrisme se sont diversifiés.

D'abord la forme était un nombre de stagiaires multiplié par un nombre d'heures déterminé par l'État, le tout étant multiplié par un montant horaire. Avec le montant attribué, les organismes de formation avaient toute latitude de mise en place. (Elle est rigolote cette expression, car pour savoir où l'on est, la longitude est nécessaire.)

L'association Cardan a décidé de faire un centre permanent d'apprentissages de base, et sur les documents l'on appelait ces moments d'apprentissage : CLE, compter, lire et écrire.

Les crédits se trouvaient sur une ligne du budget de l'État à la Préfecture et le référent illettrisme était un responsable des services de l'État à la DDASS - directeur.

Un monsieur qui est venu au Cardan, nous a dit :

« Le mot illettré me classe et me dé-classe.»

À ce moment-là, il était piètre lecteur et un bon analyste du pouvoir des mots.

Alors, peut-être que l'illettrisme ne nuit pas à l'intelligence. Ni l'inverse, quoique.

tion départementale des affaires sanitaires et sociales.

Et une fois par an, les organismes de formation étaient conviés à une réunion où l'on exposait notre pédagogie. Un échange informel de bonnes pratiques. Les pratiques juxtaposées.

Il y avait 4 participants : Association Promotion Formation Emploi – Oisemont, Association du Vimeu – Friville-Escarbotin, Association Amiens Avenir Jeunes et le Cardan – Amiens.

Amiens Avenir Jeunes bénéficiait du label national APP – atelier pédagogique permanent avec, en plus, des crédits préfectoraux, un financement spécifique et un réseau national.

Nous étions dans une approche sociale de l'illettrisme, l'État se sentait avec la compétence sanitaire et sociale pour mener cette lutte par le truchement de la DDASS, organisme déconcentré disparu aujourd'hui avec le transfert de compétences aux départements.

Quelque temps après, la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle se doit d'assumer la lutte contre l'illettrisme. Dans les services de l'État, il y a désormais une personne affectée à temps complet à la lutte. Plus de temps, elle obtient plus de moyens, donc plus de résultats.

Le mode de financement change, les demandes de subvention deviennent des appels à projets.

C'est une période propice aux projets. Il y a de l'imagination dans l'air. Et au moins 10% de la population est illettrée.

Dans la Somme, il y a 550 000 habitants, donc 55 000 illettrés. Il en faut de la formation pour résoudre cette problématique.

L'augmentation des fonds pour lutter contre l'illettrisme produit un effet d'attraction pour les organismes de formation œuvrant plus spécifiquement dans l'aire de la formation professionnelle. C'est dans la logique des choses puisque c'est la direction notamment de la formation professionnelle qui porte la lutte.

Pédagogiquement et intellectuellement, les investissements sont de mise.

Notamment :

Alain Bentolila, philologue, mène une réflexion sur l'illettrisme et diffuse son approche sur l'appauprissement du langage des enfants.

Il a dit pendant l'évaluation, lors de la phase entretien :

« Je suis violent »

Pause pour vérifier l'effet.

« Si tu te moques, je t'abîme la figure. » (le langage utilisé a été plus cru et violent)

Il est venu pendant les deux années de cap boucher, quand le français était éliminatoire. Il a conquis le diplôme.

Il appréciait beaucoup que les objectifs pédagogiques lui soient expliqués et que les objectifs opérationnels soient bien détaillés. Preuve d'intelligence cognitive.

frise chronologique

03

Bernard Lahire, sociologue, interroge le tournant culturel des années 1960 dans l'invention de l'illettrisme.

Collette Dartois élabore un référentiel illettrisme et en Picardie, l'université Jules Verne a formé les formateurs des organismes de formation attributaires de formation des personnes illettrées.

Une expérience a été proposée aux assistantes sociales de la Somme d'appliquer un questionnaire rapide de 6 minutes permettant de savoir si l'interlocuteur est illettré. L'expérience n'est pas devenue pérenne.

Des séances d'échanges et analyses des pratiques pédagogiques sont mises en place en Picardie pilotées par Gilles Méchin et Serge Fournet membres du groupe de recherche de la pédagogie de la Médiation de l'université René Descartes.

Et signe du temps, l'appel à projets devient appel d'offres. La direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle reste le référent. Il y a concomitamment l'arrivée, dans les possibilités de financement, du Département de la Somme, puisqu'il a été constaté que des allocataires du RSA sont aussi illettrés, d'autres analphabètes et encore d'autres étrangers ne connaissant pas la langue française. La Direction des Affaires Culturelles est sollicitée pour les actions de base culturelles et en direction des illettrés.

Les bibliothèques et médiathèques ont été concernées par la problématique. Des ateliers d'apprentissages de base ont été accueillis dans des bibliothèques. L'illettré côtoyait les livres, fréquentait un lieu culturel. Des fois, il y a eu des difficultés d'acculturation de la part des bibliothécaires.

Amiens métropole prend en compte l'illettrisme par un appel d'offres sur des crédits exceptionnels.

Il y a une diversification dans la prise en compte financière de la lutte contre l'illettrisme pendant une période et un rétrécissement au passage de compétences de l'Etat à la Région.

Cependant, il reste une constante, le résultat de la formation lutte contre l'illettrisme se doit d'être l'accès à l'emploi.

Ce symptôme est fort, et nous pouvons lire dans les statistiques que 50% des illettrés ont un emploi.

C'est intéressant sociologiquement quand on constate que l'illettrisme amène au chômage et que 50% des illettrés ont un travail.

L'illettrisme serait une problématique complexe.

L'obligation de résultat par l'accès à l'emploi, l'une des conditions du financement, a transformé la configuration des stagiaires des formations illettrisme. Il est compréhensible que les organismes de formation recrutent une partie du public qui est le plus proche de l'emploi.

Cela induit pour les illettrés un éloignement des offres d'insertion, de formation.

Pendant une période, les regards et les actions étaient tournés vers l'orientation du public. À partir des permanences dans les lieux sociaux et d'emploi, le public était détecté et orienté vers la formation des apprentissages de base. Cette approche s'est transformée en offre complète d'accompagnement et construction de parcours. De ce fait, les stagiaires étaient déplacés de la formation d'un organisme pour compléter la formation d'un autre.

Les lieux sociaux accompagnent les personnes qui demandent, ou ont besoin d'une formation. L'assistante sociale, le référent des minima sociaux, l'éducatrice spécialisée en milieu ouvert ou pénitentiaire et autres ont souvent accompagné les illettrés aux centres de formation pour une évaluation et construction de parcours.

Les symptômes ont varié au fil du temps. Le seul symptôme qui n'a pas varié est le changement des modalités.

De façon spontanée, des travailleurs handicapés se sont inscrits dans les centres permanents d'apprentissage des savoirs de base. Ils en parlaient dans les centres d'aide par le travail. La lutte contre l'illettrisme était connue dans les établissements d'insertion par le travail pour les handicapés.

Et une loi a déterminé que les établissements et les OPCAs devaient favoriser la mise en place d'actions de « soutien » aux travailleurs et travailleuses handicapés. Ce fut fait dans la Somme et dans l'Oise.

La loi a changé. Ce qu'une loi a fait, une autre peut défaire.

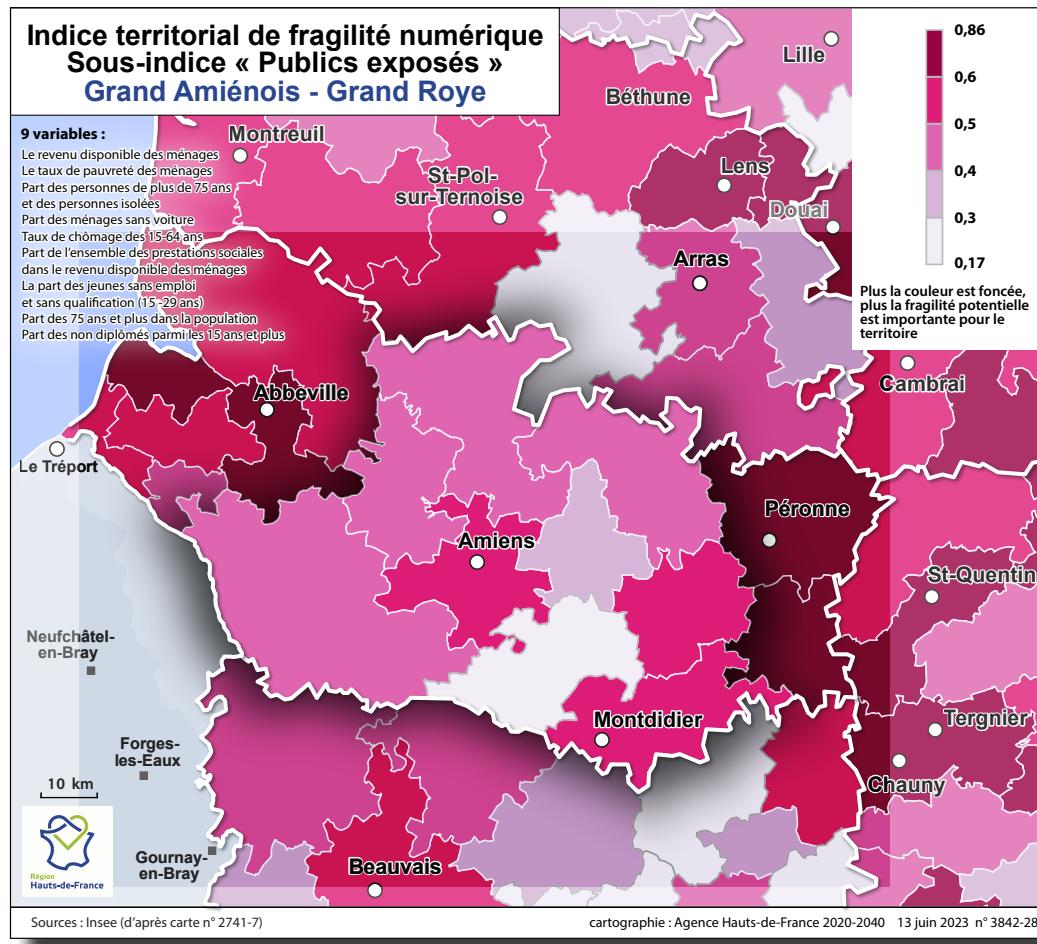
Au nom de la non-discrimination, la formation des travailleurs handicapés est financée comme la formation des salariés ordinaires. Les OPCAs/OPCOs ont participé de manière forte sur des crédits spécifiques nationaux et régionaux.

Nous avons remarqué qu'il y avait de l'illettrisme dans les chantiers d'insertion. C'est du travail précaire jusqu'à deux ans en vue d'une embauche. Le contrat demande une action appuyée de recherche d'emploi, cela met les moments d'apprentissage des savoirs de base en second plan.

Quand les salariés des chantiers d'insertion suivent une formation des apprentissages de base, ils ne poursuivent que rarement. Cela fait un bloc, ou un packaging, travail, stage immersion entreprise, formation et rémunération. On dirait que l'un ne va pas sans l'autre.

le territoire les territoires

04



Le public exposé à l'illectronisme dans le territoire - La fragilité numérique

«En 2019, 15 % des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence.

Ainsi, l'illectronisme, ou illettrisme numérique, concerne 17 % de la population.

Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet.

Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus

modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences. En France, le niveau global de compétences numériques est semblable à la moyenne européenne.»

Stéphane Legleye, Annaïck Rolland (division *Conditions de vie des ménages*, Insee)

«Cependant, 800 000 personnes sont en situation d'illectronisme dans la région : elles n'ont pas utilisé internet au cours de l'année ou n'ont pas les compétences de base.

Cela représente un habitant sur six, une proportion comparable au niveau national.

L'illectronisme touche en particulier les plus âgés et les pas ou peu diplômés. Le taux d'illectronisme est plus faible dans les grandes agglomérations et le sud de l'Oise et plus élevé dans la Thiérache, le Ternois, le sud du littoral et l'est de la Somme.»

Amélie Fievet, Solène Hilary, Annie Moineau, Insee Hauts-de-France

Dans la Somme, quatre communautés au taux plus fort d'illectronisme et seules deux communautés ont un taux faible de fragilité numérique.

La fragilité numérique - l'enjeu numérique

En 2017, un chiffre a créé un choc chez les acteurs impliqués dans les politiques publiques d'inclusion numérique : 13 millions de Français sont exclus du numérique.

Derrière ce chiffre abondamment médiatisé se cachent des réalités multiples et pas toujours bien identifiées.

L'indice de fragilité numérique est né d'un besoin ressenti lors de la création de dispositifs d'inclusion numérique.

La motivation de l'élaboration de cette cartographie a été la facilitation de la prise de décision pour la mise en place des actions d'inclusion.

Il s'agit donc d'une approche probabiliste des risques, qui identifie les situations individuelles et les situations géographiques augmentant les risques de ne pas pouvoir accomplir des démarches dématérialisées.

On obtient ainsi des cartes du territoire établies sur la base d'un score de fragilité numérique, lui-même obtenu à partir d'indicateurs permettant de repérer les populations concernées et classés en quatre axes :

Compétences d'usage des interfaces numériques (illelectronisme, difficulté à utiliser internet)

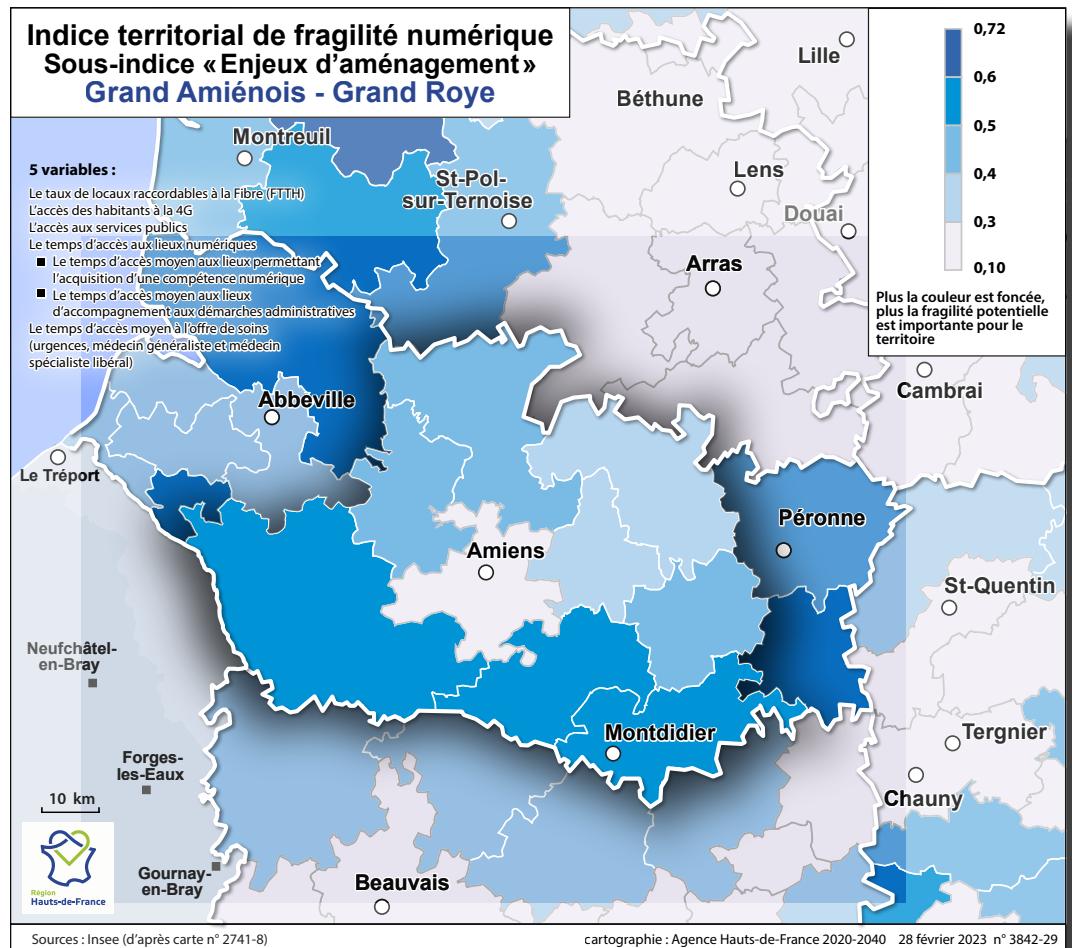
Accès aux interfaces numériques territoires mal couverts par les réseaux, difficultés financières d'accès aux services)

Accès à l'information et connaissance des services (territoires mal couverts par une offre de service d'information, populations ayant des difficultés à comprendre l'information)

Compétences administratives (difficultés à accomplir des démarches administratives)

Chacun de ces axes contient des variables descriptives pour identifier les types de risques qui sont les plus prégnants.

Des axes et des critères sont déterminés après des études préalables. L'axe de l'accès au numérique avec trois critères : taux de couverture du très haut débit ; taux de pauvreté et accès aux bibliothèques.



L'axe de l'accès à l'information avec trois critères : accès à des services publics ; ménages d'une personne et ménages monoparentaux.

L'axe des compétences administratives avec trois critères : taux de chômage ; part des étrangers et bénéficiaires de prestations sociales.

L'axe des compétences numériques avec deux critères : part de 65 ans et plus et la part des pas ou peu diplômés.

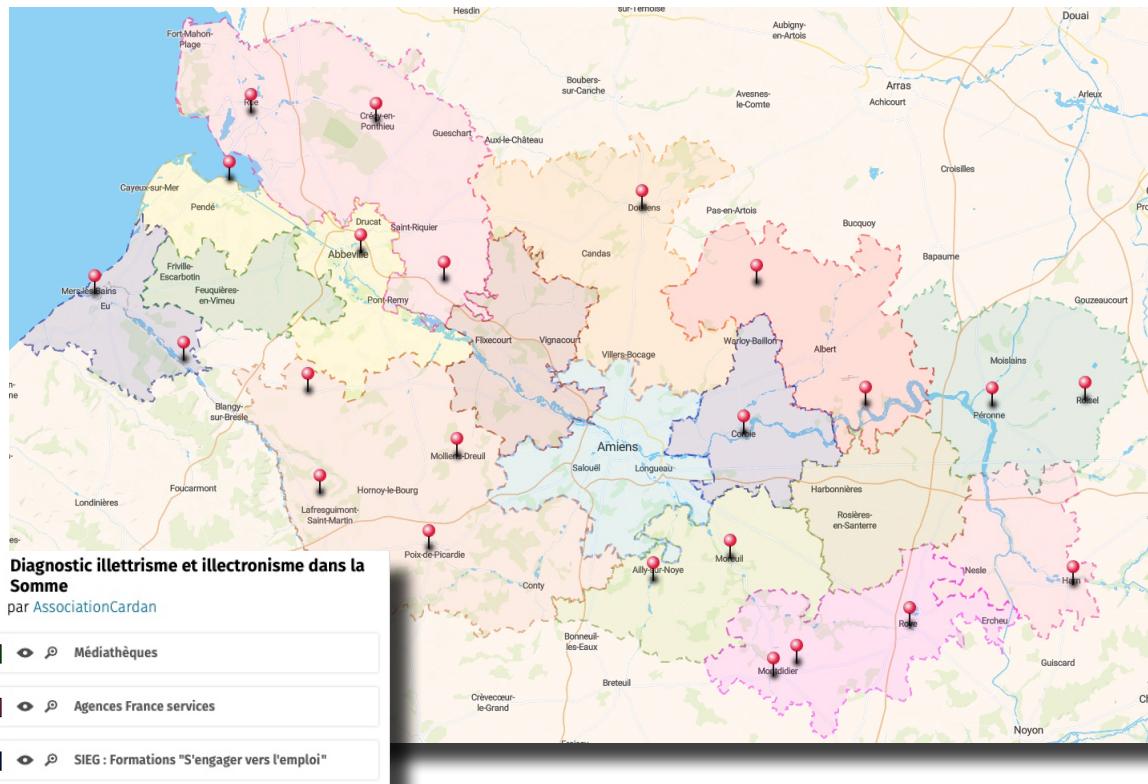
Ces informations permettent aussi aux médiateurs numériques d'interroger leurs pratiques et offres de services.

Dans la Somme, les territoires sensibles correspondent à neuf communautés. Cette localisation est corroborée par les autres cartes, notamment celle des personnes sans diplômes.

Notons que l'accès aux bibliothèques est un des critères pour la détermination de la fragilité numérique.

le territoire les territoires

04

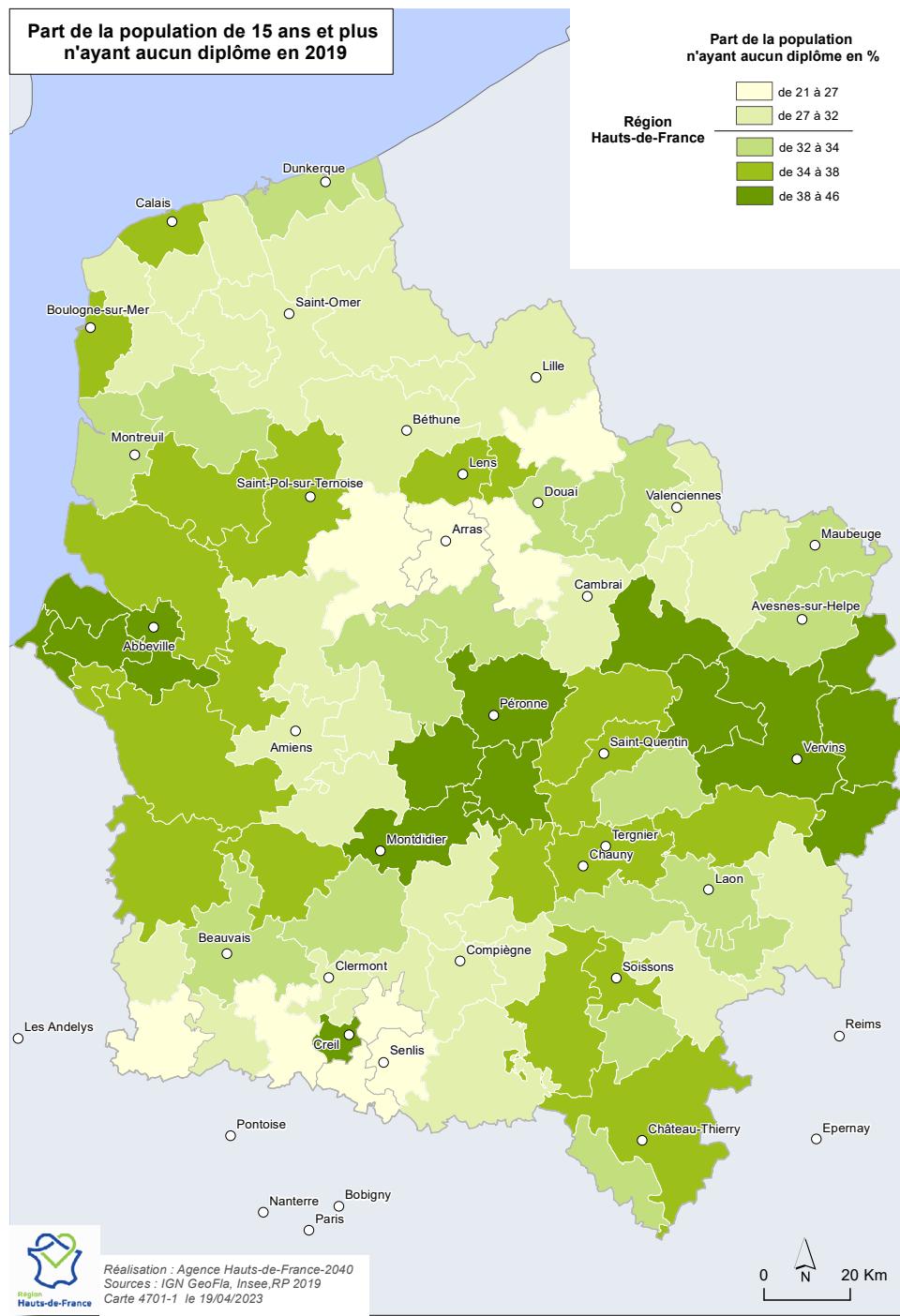


France services

France services apporte des réponses adaptées à chaque situation individuelle annonce la présentation du site, par exemple déclaration de revenus, renouvellement des papiers d'identité et, important, c'est un lieu dédié à l'accompagnement au numérique favorisant l'apprentissage et développant les usages.

L'implantation demande aux usagers d'avoir un moyen de locomotion. La réponse reste à compléter pour une couverture totale, soit par une augmentation d'implantation, soit par une réponse aux difficultés de mobilité. Ou encore des réponses multiples.

Ces lieux constituent des réponses de dépannage pour les démarches sans pouvoir amener les personnes à l'autonomie. Il est d'usage humain de parer au plus pressé. Et les agents de France services peuvent-ils être investis d'une démarche pédagogique auprès du public ? Comment faire pour que les actions du territoire soient cohérentes afin de réduire le risque d'exclusion ?



183 000 personnes sur 469 121 de 15 ans et plus n'ont pas de diplôme, aucun.

C'est l'équivalent de la population d'Amiens Métropole.

7 communautés avec un taux de 38 à 42 %.

4 communautés où le taux est de 34 à 38 %

1 communauté affiche 32 à 34 %. Soit 12 communautés sur 16 avec plus de 30 % de

personnes sans diplôme.

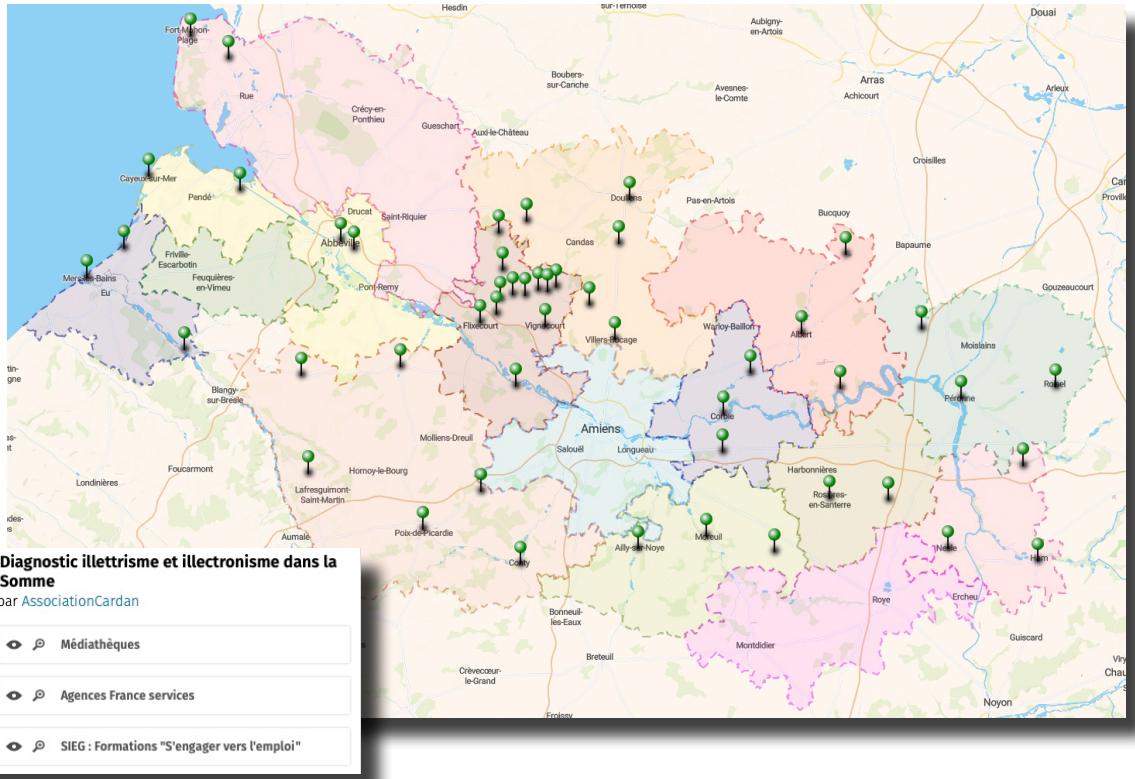
Le Département présente une grande faiblesse de qualification.

Sur les tableaux insee des personnes sans diplôme, il apparaît une réduction du nombre de personnes plus l'âge est bas. Ainsi en 2018 en France, il y avait dans la tranche 25/39 ans, 1 112 680 personnes sans diplôme. Et dans la tranche 40/54, ils étaient 1 784 347.

Est-ce le symptôme des actions de prévention ?

le territoire les territoires

04



Médiathèques

L'implantation des médiathèques avec une bibliothécaire salariée à temps complet sur le département présente une concentration dans la Vallée de la Nièvre avec 12 lieux sur 49, soit 25 % sur une communauté de communes. Dans les autres communautés, le nombre de médiathèques varie de 2 à 6. Dans l'Est du département, les médiathèques sont moins nombreuses. Sur 6 communautés, il y en a autant que sur la communauté du Val de Nièvre. Il est remarquable que la communauté du Grand Roye n'ait pas de médiathèque avec salarié.

Ça fait deux vides, de localisation et culturel.

En regard de la carte de la population sans diplômes, le Grand Roye est un territoire où le taux est de 38 à 45 %.

Notre expérience de 23 années d'atelier permanent de lutte contre l'illettrisme dans des Médiathèques nous conforte dans l'approche des apprentissages de base agrémentés de pratique culturelle.

Les médiathèques ont une fonction culturelle admise de lutte contre l'illettrisme. Cela est revendiqué par l'Association des Bibliothécaires de France depuis 2017 quand cette association a intégré l'ANLCI.

5.1 web - Évolution de la répartition des garçons et des filles selon leur profil de compétences (en %)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016(*)	2017(*)	2018 (*)	2019 (r)	2020 (r)	2022 (r)	2023
Ensemble														
Lecteurs efficaces	79,8	79,6	80,3	81,0	81,8	81,8	80,7	77,5	76,9	77,6	77,3	78,6	78,9	78,6
Lecteurs médiocres	9,6	9,6	9,4	9,2	8,6	8,6	9,4	11,7	11,5	10,9	10,9	11,9	10,0	9,7
En difficulté de lecture	10,6	10,7	10,4	9,9	9,6	9,6	9,9	10,8	11,5	11,5	11,8	9,5	11,2	11,8
<i>dont en grave difficulté</i>	5,1	5,1	4,8	4,4	4,1	4,1	4,3	5,1	5,2	5,2	5,3	4,6	4,9	5,0
Garçons														
Lecteurs efficaces	78,0	77,9	78,9	79,9	80,9	80,9	79,9	76,7	75,9	76,4	75,7	77,7	77,8	77,8
Lecteurs médiocres	9,4	9,5	9,0	8,7	8,1	8,0	8,8	11,0	10,8	10,5	10,5	11,2	9,3	8,7
En difficulté de lecture	12,6	12,7	12,1	11,5	11,1	11,0	11,3	12,4	13,2	13,2	13,7	11,0	12,9	13,6
<i>dont en grave difficulté</i>	5,9	5,9	5,5	5,0	4,6	4,5	4,7	5,6	5,7	5,7	5,9	5,3	5,4	5,5
Filles														
Lectrices efficaces	81,7	81,5	81,7	82,1	82,7	82,6	81,6	78,4	77,9	78,9	78,7	79,4	79,9	79,4
Lectrices médiocres	9,7	9,8	9,7	9,6	9,2	9,2	10,1	12,4	12,3	11,5	11,3	12,7	10,8	10,7
En difficulté de lecture	8,6	8,7	8,6	8,3	8,1	8,2	8,4	9,2	9,8	9,6	10,1	7,9	9,1	9,7
<i>dont en grave difficulté</i>	4,2	4,2	4,2	3,9	3,6	3,7	3,9	4,6	4,7	4,6	4,8	3,9	4,1	4,3

Lecture : en 2023, 11,8 % des jeunes participant à la JDC rencontrent des difficultés de lecture (13,6 % des garçons, contre 9,7 % des filles).

Journée de Défense et Citoyenneté

Troisième étape du «parcours de citoyenneté», (le parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités) la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Ce tableau révèle que la variation du taux d'illettrisme dans la population théorique de 16 à 25 ans est de l'ordre 1 % sur 14 ans.

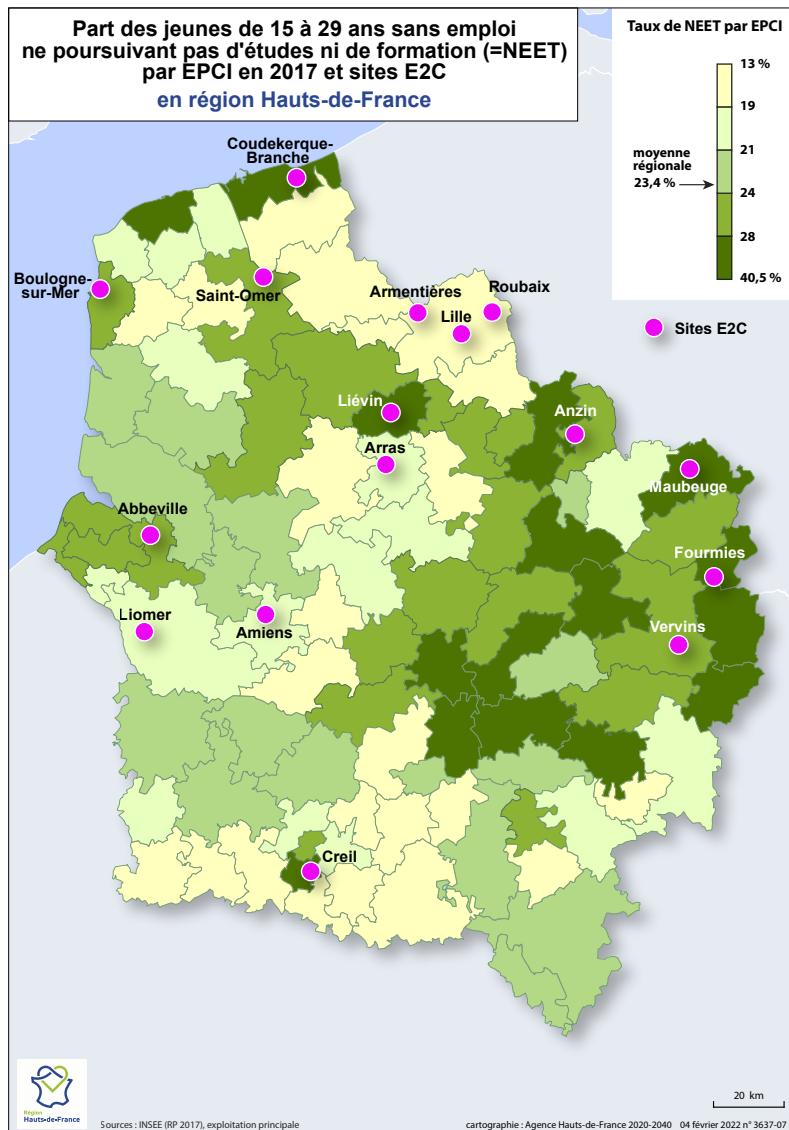
Tantôt les graves difficultés sont à 4 % et tantôt à 5 %, cette variation en masse correspond à environ 80 000 personnes.

En 2023, en données nationales, cette population représente environ 8 238 446 personnes et donc 970 000 qui ont des difficultés graves avec la lecture et l'écriture.

La problématique qui ressort est l'orientation des personnes vers des lieux d'apprentissage. Le site de l'armée aborde les formations et contrats militaires possibles.

le territoire les territoires

04



Et ceux qui ne sont nulle part.

Où pourraient-ils aller ?

Dans un lieu permanent de motivation à l'apprentissage. Ces lieux de formation permanente permettraient de garder les acquis, puisqu'il y a eu des acquis. Et inscrire la remotivation agrémentée de remises à niveau étalonnées au projet de chaque individu. En somme, individualiser le parcours pour sortir de l'échec.

L'indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans. On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrites

dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel.

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont résignés à l'inactivité.

Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'école sur un échec, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

En étant nulle part, ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isole-

ment relationnel.

De plus, pauvreté et isolement se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. Un processus d'exclusion sociale, amenant à une rupture durable des liens sociaux et institutionnels, peut s'enclencher. À l'échelle d'un territoire, une valeur élevée de cet indicateur constitue donc une alerte pour les acteurs publics ou collectifs.

Observatoire des territoires 2020

12,9 % de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019.

En 2019, en France hors Mayotte, environ 1,5 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation ; ils sont communément dénommés NEET (pour « neither in employment nor in education or training »). Ces jeunes représentent 12,9 % des 15-29 ans. S'ils partagent le fait de ne pas être en emploi, leur position sur le marché du travail peut être variée : parmi eux, 47 % sont au chômage au sens du bureau international du travail (BIT), 20 % sont inactifs et souhaitent travailler mais ne remplissent pas les critères de disponibilité ou de recherche d'emploi pour être considérés comme chômeurs et appartiennent donc au halo autour du chômage et 33 % sont inactifs et déclarent ne pas souhaiter travailler, pour des raisons diverses (s'occuper d'enfants, problèmes de santé, etc.).

Quant aux jeunes qui ne sont pas NEET, 51 % sont en emploi, 43 % sont sans emploi mais poursuivent leurs études initiales et 6 % ont repris des études ou suivent d'autres formes de formation.

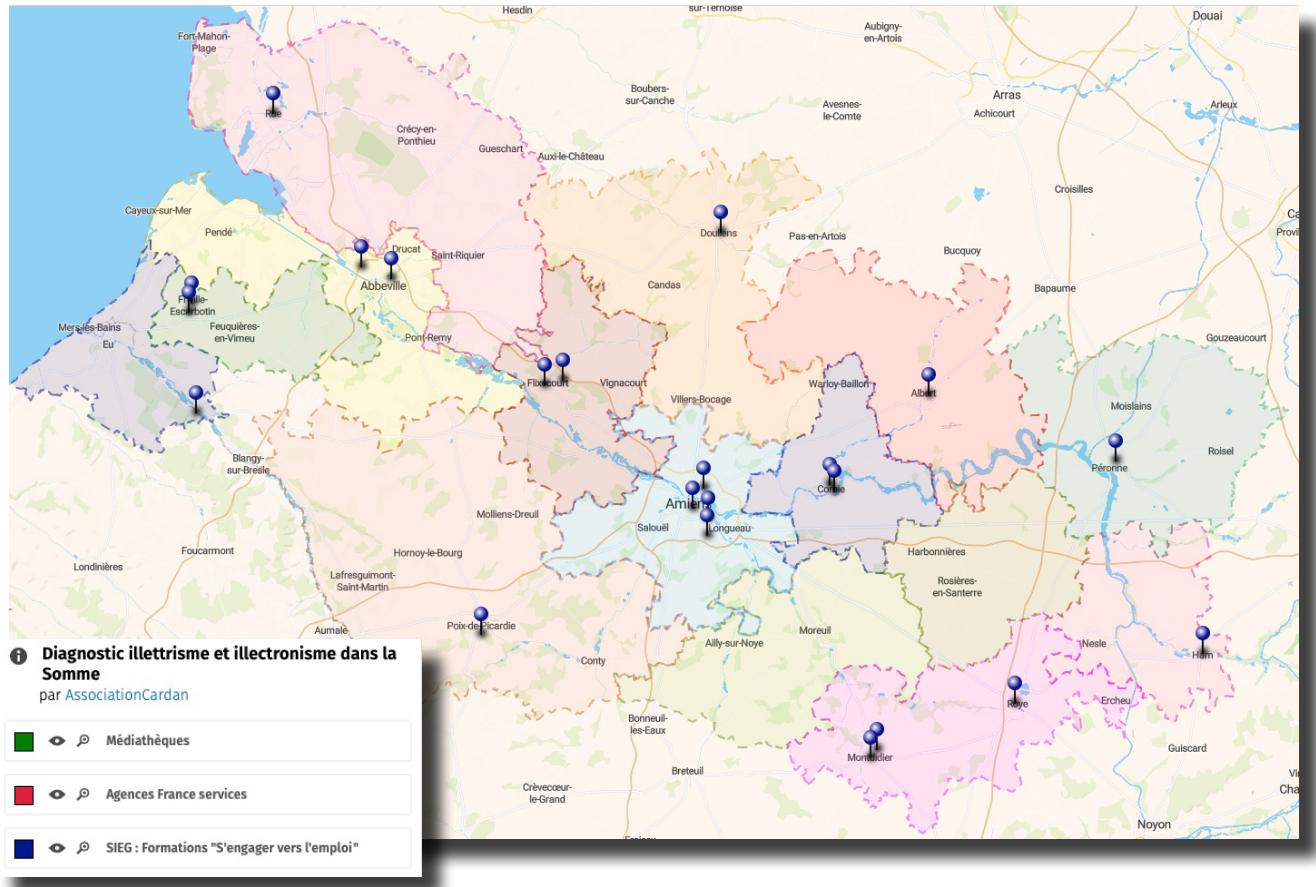
De 25 à 29 ans, près d'un jeune sur cinq est NEET.

La part de NEET croît fortement avec l'âge. Elle est très faible à l'âge de 15 ou 16 ans du fait de la scolarité obligatoire : en moyenne entre 2015 et 2019, les NEET représentent à ces âges moins de 3 % des jeunes. Puis elle augmente entre 17 et 20 ans, jusqu'à 16 %, notamment avec les sorties du système scolaire de jeunes peu diplômés. Elle croît plus modérément ensuite jusqu'à 24 ans (19 %) et se stabilise quasiment jusqu'à l'âge de 29 ans. Ainsi, de 25 à 29 ans, près d'un jeune sur cinq est NEET : à ces âges, les jeunes sont beaucoup moins en formation initiale qu'entre 15 et 24 ans et plus en emploi ; mais ils sont également plus au chômage, dans le halo ou bien dans des situations d'inactivité autres que les études ou la formation (personnes au foyer par exemple).

Insee Focus - Junel Bernard

le territoire les territoires

04



Lieux de formation illettrisme dans la Somme

La Région Hauts-de-France a renouvelé le dispositif « S'engager vers l'emploi », pendant 5 ans de 2023 à 2027.

Pour qui ?

Les publics cibles du dispositif sont principalement des personnes souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi et freinées dans celui-ci pour les raisons suivantes :

Situation d'illettrisme.

Difficultés à comprendre efficacement un texte écrit portant sur des situations de la vie quotidienne et/ou à transmettre efficacement un message écrit.

Besoin d'accompagnement à l'orientation professionnelle et à la découverte des métiers dans le cadre d'une première insertion ou d'une reconversion.

Les publics éligibles sont :

Les personnes en recherche d'emploi majeures, inscrites ou non à Pôle emploi,

Les salariés en contrat aidé,

Les salariés à temps partiel (durée inférieure à 24 heures par semaine),

Les personnes en Préparation partagée d'éducation de l'enfant (Pré-ParE) à temps plein et privées d'emploi,

Les personnels en uniforme en reconversion professionnelle en fin ou à l'issue immédiate de leur contrat, suivis par les centres de reconversion relevant de leurs corps de métier (à titre d'exemple : Armée de Terre, Armée de l'Air, Marine Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Nationale...),

Les sportifs de la région Hauts-de-France, inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, sans contrat de travail : <http://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sportperformance/sport-de-hautniveau/article/liste-ministerielle-de-sportifs>

Parmi ces publics éligibles, les publics prioritaires sont :

Les demandeurs d'emploi de niveau infra 4 (anciennement IV), c'est-à-dire ne possédant pas le baccalauréat ou une certification de niveau égal,

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans, sortis du système scolaire sans qualification,

Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.),

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD),

Les demandeurs d'emploi résidant dans des territoires fragilisés (zones de revitalisation rurale, quartiers politique de la ville et autres territoires bénéficiant de politiques publiques de revitalisation (bassin minier, Sambre- Avesnois-Thiérache, Grand Amiénois à titre d'exemple),

Les personnes reconnues travailleurs handicapés.

Lieux de formation dans la Somme :

ADEQUATION - Amiens

AIDEQ - Amiens ; Ham

APFE 5 Cantons - Oisemont

AREP - Montdidier

CFPPA - Abbeville

COACH Carrière - Amiens ; Doullens ; Flixecourt ; Poix de Picardie

le territoire les territoires

04

GIP Forinval - Albert ; Amiens ; Corbie ; Flixecourt ; Montdidier ; Péronne ; Roye

INSTEP Formation - Abbeville

IRFA - Friville-Escarbotin ; Gamaches ; Rue

La couverture territoriale correspond en nombre à celle de France Services. Cependant, comme indiqué par ailleurs, l'objectif opérationnel est l'insertion par l'emploi. Et le spectre des niveaux d'accès semble être bien important.

Nous n'avons pas trouvé l'information sur le nombre de places disponibles, ni si le fonctionnement des apprentissages était par niveau. Les propositions de formation consacrent 45% du temps de formation en entreprise. Et selon un responsable de la direction de la formation au conseil régional, le dispositif SEVE « n'est pas adapté aux personnes en situation d'illettrisme pur ».

Des temps de formation différents selon les organismes pour la formation s'engager vers l'emploi :

IRFA :	650h en centre	175h en entreprise
Instep :	495h en centre	280h en entreprise
GIP FORINVAL :	350h en centre	280h en entreprise
Coach Carrière :	490h en centre	280h en entreprise
AIDEQ :	70 à 840h en centre	175h minimum en entreprise
ADEQUATION :	350h en centre pour Orientation professionnelle - 385h maxi pour développer ou renforcer ses compétences clés dans plusieurs domaines - 280h en situations professionnelles	
AREP Hauts de France :	70 à 840h en centre	

Il est intéressant de rappeler que pour nous une personne illettrée peut éventuellement lire un mot et n'arrive pas au sens implicite d'un texte de 3 000 signes.

La recherche d'un lieu d'apprentissages de base dans la Somme.

Il y a des indications de formations à l'attention des personnes illettrées. Et nous avons testé quelques outils d'accès à la lutte contre l'illettrisme.

Numéro vert illettrisme

La question est posée par une personne qui travaille dans un salon de

coiffure et qui reçoit une cliente qui demande de l'aide pour lire ses papiers. La cliente ne sait pas où faire une démarche pour apprendre à mieux lire. Elle ne sait pas où se renseigner. Elle n'ose pas en parler autour d'elle, à la mairie par exemple.

La coiffeuse fait des recherches sur internet et trouve le numéro vert illettrisme.

jeudi 12 - 1 appel répondeur

lundi 16 - 1 appel en laissant un numéro

jeudi 19 - rappel contact

Une dame au bout du fil qui se présente comme « centre de ressources » demande où habite la personne... si la personne en question est bien allée à l'école en France, elle insiste en demandant si elle n'est pas analphabète... Elle lui donne un numéro à joindre à Laon, Mme É.T. qui devrait pouvoir la renseigner ...

Un message est laissé sur le portable de Mme T. qui doit rappeler.

vendredi 20 - Mme T. du Centre Ressource de Laon rappelle.

Elle indique un mauvais aiguillage probablement par le Centre national et non régional...

Elle va transmettre les coordonnées à quelqu'un de la Somme qui devrait la contacter la semaine suivante.

mercredi 2 du mois suivant - en attente de contact.

DORA

En consultant ce service facilitateur, nous avons interrogé la rubrique illettrisme sur sept villes : Abbeville, Montdidier, Ailly-sur-Noye, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye et Gamaches.

À Abbeville, aucune formation annoncée sur place, alors qu'il y a deux formations s'engager vers l'emploi dans cette ville.

À Montdidier, il est proposé une formation de formateurs à Amiens par GIP Forinval.

À la consultation pour Ailly-sur-Noye, aucune formation sur place et la préconisation d'une formation à Bapaume, à 49 kms. Cependant, Amiens, distant de 20 kms, n'apparaît pas.

Pour Péronne, les indications sont vers 8 villes distantes entre 20 et 40 kms, et pas de mention de la formation sur place.

À Poix-de-Picardie, aucune formation proposée, à part la formation de formateurs d'adultes, VAE et ANLCI. Le Cardan qui se trouve à 20 kms et la formation sur place ne sont pas indiqués.

À Roye, pas de formation locale proposée et orientation vers Saint-Quentin à 36 kms et Bapaume 43 kms.

À Gamaches, aucune formation n'apparaît alors qu'il devrait y avoir une

formation s'engager vers l'emploi.

Pour chaque lieu Dora propose la formation de formateurs et la VAE, à se poser la question de l'algorythme pour apparaître en haut de la pile. Mais nous ne la posons pas.

S'engager vers l'emploi est annoncée comme une formation à destination notamment des illettrés.

Ce constat de l'état de l'information trouve un écho avec la préconisation 9 du CESER Hauts de France dans le document-rapport-avis Combattre les inégalités et la pauvreté en Hauts-de-France, mai 2021, qui encourage à la création d'un Centre de Ressources Illettrisme qui, notamment, formerait les acteurs pour orienter le public concerné. Actuellement les conseillers sont sensibilisés, cela fonctionne assez bien comme nous l'avons constaté avec les réponses à nos questionnaires. La difficulté est l'offre de sites d'apprentissage somme toute assez clairsemée.

Nous dédions dans ce document un passage important à la formation de base des travailleurs handicapés illettrés. En effet, nous avons une expérience de 16 ans d'animation des ateliers d'apprentissages de base, ainsi que d'insertion numérique des personnes travaillant en ESAT. Nous avons aussi travaillé avec eux la motivation à participer à des événements culturels, notamment par la lecture à haute voix et des ateliers de l'art clownesque. L'occasion d'élaborer et de vérifier la pertinence des méthodes pédagogiques utilisées avec le public illettré.

Nous avons constaté la double exclusion, par la situation de handicap et renforcée par l'illettrisme.

Un directeur d'établissement estime que 50 % des travailleurs en ESAT sont en difficulté avec les savoirs de base.

La recherche pédagogique appliquée dans la formation de base est essentielle. Ne pas se contenter d'échanger des pratiques, être exigeant dans l'utilisation des outils. En quoi ils fonctionnent, quand permettent-ils l'appropriation du savoir.

Parfois, les personnes présentent du contentement au cours des séances d'apprentissage. Ce contentement peut provenir non seulement d'une prise de conscience d'un acquis, mais, notamment d'une situation sociale agréable d'intégration dans un groupe de pairs.

L'illettrisme en ÉSAT et en EA

ÉSAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
EA : Entreprise Adaptée

Le contexte

Les droits - Loi du 18 décembre 2023 concernant les Ésat

Avec la loi du 18 décembre 2023 dite loi pour le Plein emploi, les travailleurs handicapés d'établissements et services d'accompagnement par le travail (Ésat) ont acquis de nouveaux droits individuels et collectifs.

Les Ésat permettent à des personnes en situation de handicap pour lesquelles il est difficile de travailler en entreprise, d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social, d'un élargissement de leurs droits et ainsi de droits comparables à ceux des salariés classiques. Ils conservent néanmoins leur protection spécifique relative à leur statut particulier d'usagers d'un établissement social et médico-social (ESMS). Ce statut spécifique est encadré par un « contrat de soutien et d'aide par le travail », régi par les règles du Code de l'action sociale et des familles, lequel formalise la relation entre l'usager et l'Ésat.

Dans une logique d'aligner les droits des travailleurs d'Ésat avec ceux des salariés, les travailleurs en Ésat ont acquis des droits fondamentaux : droit de grève ; droit d'adhérer à un syndicat et de s'en retirer, droit d'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation du travail, droit d'alerte et de retrait.

Les entreprises adaptées La loi handicap 2018

Une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire, soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production. Ces travailleurs sont recrutés parmi les personnes sans emploi les plus éloignées du marché du travail.

L'entreprise adaptée permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.

Sa vocation est de soutenir l'identification ou la consolidation du projet professionnel d'un salarié handicapé et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'entreprise adaptée elle-même ou en dehors avec les autres employeurs. Il s'agit d'activer le triptyque « emploi-accompagnement-formation » selon les besoins et les capacités de chaque salarié que l'entreprise adaptée emploie, en vue d'un accès durable à l'emploi au sein de l'entreprise elle-même ou auprès d'un autre employeur public ou privé dans le cadre d'une mobilité qui valorise leurs compétences. L'entreprise adaptée peut ainsi servir de passerelle vers un autre employeur.

Pour mener à bien cet accompagnement, les entreprises adaptées bénéficient d'aides financières de l'État, visant à compenser les conséquences du handicap et soutenir les actions engagées liées à l'emploi des travailleurs handicapés dans les conditions du contrat d'objectifs et de moyens signé avec l'État.

La loi handicap 2018

Cette loi réforme les entreprises adaptées. L'objectif est d'encourager les structures du milieu ordinaire à développer leur modèle inclusif et à jouer un rôle majeur afin de réduire le taux de chômage des personnes en situation de handicap.

Cette loi réaffirme la vocation économique et sociale des entreprises adaptées afin de renforcer leur responsabilité économique et en insistant sur le modèle inclusif.

Elle crée des expérimentations dédiées aux entreprises adaptées pour innover sur les parcours de la mise en emploi des travailleurs handicapés.

Trois modèles :

- l'entreprise adaptée qui ne change pas
- le CDD tremplin (pour les entreprises volontaires), il doit favoriser la transition professionnelle des personnes en situation de handicap vers des entreprises classiques. Sa durée est comprise entre 4 et 24 mois. Il permet au salarié de bénéficier d'une formation adaptée à son projet professionnel.

illettrisme et travailleur handicapé

05

La durée hebdomadaire doit être égale ou supérieure à 20 heures. Les entreprises ont une obligation de résultat, elles doivent atteindre 30% de sorties avec un contrat en entreprise ordinaire.

- l'entreprise adaptée de travail temporaire fonctionne comme une entreprise d'intérim.

Entre chaque mission, elle doit mettre en place des actions de formation pré-qualifiante ou qualifiante, ainsi qu'un suivi socio-professionnel individualisé. Ces actions permettent de favoriser la réalisation du projet professionnel des personnes en situation de handicap.

Illettrisme, le profil est le même que pour toute personne dans la même situation.

Travail, la personne est en situation de travail à temps partiel, à mi-temps et dans la majorité des cas à temps plein. L'Esat et l'EA sont des tremplins vers le milieu ordinaire.

Handicap, les travailleurs peuvent être porteurs d'un handicap physique, mental, et/ou de troubles cognitifs.

Formation, ils ont, pour certains, accès à des formations techniques pour développer des compétences, des connaissances en lien avec le domaine professionnel dans lequel ils interviennent. Il y a la mise en place de formation aux savoirs de base dans quelques établissements.

Les personnes en situation de handicap et d'illettrisme/illectronisme peuvent présenter des troubles qui ralentissent l'acquisition des savoirs, des compétences et des capacités. Leur scolarité a souvent été difficile. Le parcours scolaire se limite souvent à l'école primaire pour tous, dans les petites classes, avant d'être orientés vers des classes spécialisées (CLIS, ULIS, SEGPA...), en IME, IMPRO...

Quand le trouble cognitif, le handicap mental ou physique ne permet pas un travail en milieu ordinaire et quand c'est possible, une orientation en Esat ou en entreprise adaptée est préconisée.

Quand les difficultés de lecture, d'écriture, de calcul, de langage, de manipulation de l'outil informatique, de compréhension de l'environnement s'ajoutent à celles liées au handicap, on agit en premier lieu sur celles qui permettront à la personne d'être en sécurité.

On met ainsi souvent de côté l'accès aux savoirs fondamentaux.

Aussi, on constate que les difficultés évoquées ci-dessus, qui sont handicapantes dans la vie personnelle, sociale et professionnelle, s'ajoutent au handicap.

Le fait de ne pas pouvoir lire, écrire et compter (ou peu), de ne pas comprendre, de ne pouvoir s'exprimer, maintient souvent les personnes dans un éloignement des domaines de santé, administratifs, culturels, de loisirs...

Ils sont en situation d'emploi, cependant le regard qu'ils peuvent porter sur eux-mêmes, le manque de confiance en soi, l'aspect rassurant du cadre dans lequel ils sont, la peur de l'échec, les chemins neuronaux non activés, favorisent le lien de dépendance à l'autre, un mécanisme d'empêchement, de figement dans les domaines personnel et professionnel.

L'expérience montre qu'en agissant sur l'acquisition des savoirs fondamentaux et sur les troubles cognitifs, la personne développe ses capacités. De nouveaux chemins dans le cerveau se créent ou se réactivent, ce qui permet à la personne d'évoluer. Elle dépasse certaines limites, ce qui permet de déplacer le curseur des envies, des actions. Elle se projette. Elle envisage et émet des nouveaux projets, tant personnels que professionnels. Il est à noter que le processus et les progrès peuvent prendre du temps.

Des chiffres

De 2008 à 2023, il y a eu 573 personnes formées aux apprentissages de base dans 14 ESATs de la Somme et de l'Oise.

Les symptômes

- un accompagnement social fort
- une dépendance à l'autre
- un non accès à la citoyenneté
- les personnes s'autorisent peu à aller vers les loisirs, la bibliothèque, le cinéma, hors du milieu du handicap.

Les besoins exprimés par les personnes

- être « reconnu » citoyen dans les sphères personnelles et sociales (en tenant compte des mesures de protection, du handicap). Il s'agit de pouvoir comprendre les documents, investir la vie personnelle et sociale.
- une insertion sociale facilitée
- une évolution des capacités et compétences professionnelles (la lecture, l'écriture, le calcul, peuvent être indispensables dans certains cas)
- être mobile (physiquement et mentalement)
- être acteur de sa vie personnelle dans la mesure du possible. Cet aspect est important même si la personne a besoin d'un accompagnement fort ; par exemple, dans le domaine de la santé, pour prendre des rendez-vous, pour comprendre ce qu'on lui dit, pour exprimer, préciser une demande, pour verbaliser des symptômes. C'est aussi le cas pour d'autres situations personnelles (le regard porté sur la gestion de l'argent...)
- conscientiser le champ des possibles (capacités, compétences), être source de proposition quant à l'ascenseur social, aux perspectives d'évolution, à l'émission de souhaits, de projets.

Les difficultés observées

- le regard porté sur la personne en situation de handicap
- la tendance à penser que la personne en situation de handicap ne réussira pas
- admettre qu'une personne de très petit niveau puisse entrer en formation et que la formation lui sera bénéfique
- la difficulté à observer, à reconnaître les changements, les progrès
- l'identification d'un organisme, d'une proposition de formation
- la recherche de financement pour la mise en place d'une formation dans l'entreprise
- l'organisation d'un dispositif de formation dans l'entreprise sans mettre en difficulté l'organisation professionnelle
- libérer la personne des obligations professionnelles
- la compréhension et l'acceptation de la nécessité de temps pour atteindre les objectifs visés car la personne peut en avoir besoin et les acquisitions seront favorisées si le rythme de la personne est respecté. La durée du parcours dépendra de ces aspects
- comprendre que la durée nécessaire ne rime pas avec incapacité
- la durée longue d'un parcours

L'existant

- les entreprises méconnaissent les financements possibles
- les entreprises méconnaissent des dispositifs existants (quand il y en a) ce qui induit de fait une non mise en place de formation ; les demandes par les personnes de besoins de formation éventuelles ne sont alors pas exprimées également
- quand un dispositif existe, on constate que les équipes proposent une entrée en formation quand la formation est jugée pertinente pour la personne
- quand un dispositif existe, des personnes, d'elles-mêmes, demandent à intégrer la formation
- des personnes réintègrent le dispositif de formation alors qu'il a été interrompu par la personne elle-même parce qu'elle pensait ne plus pouvoir progresser, parce qu'elle avait besoin de mettre en pause son parcours le temps d'intégrer les nouvelles connaissances, capacités et compétences
- des personnes réintègrent le dispositif de formation alors qu'il a été interrompu par la structure pour permettre à d'autres d'accéder à la formation
- quand un établissement connaît les dispositifs, qu'il souhaite mettre en place une formation et qu'il effectue un recensement initial, la demande atteint parfois 50% de l'effectif total
- des personnes souhaiteraient intégrer un dispositif de formation mais n'ont pas de place
- des personnes, pour des raisons économiques, d'organisation, n'ont pas la possibilité d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Par exemple, le nombre de places possibles est inférieur au nombre de demandes, l'opportunité est laissée à d'autres, le nombre de personnes par atelier est trop important...

Le parcours est alors interrompu

- des personnes ne souhaitent pas intégrer un dispositif de formation parce que le besoin n'est pas ressenti, la peur de se confronter aux difficultés est trop forte, la personne n'est pas prête, la représentation est erronée,...
- la situation géographique du lieu d'habitation, les possibilités de mobilité et le temps de présence sur le lieu de travail impliquent qu'il y ait des dispositifs de formation après le temps de travail, à proximité ou pendant le temps de travail, afin de pouvoir accéder à une formation d'acquisition des savoirs fondamentaux. La dernière solution permettant l'accès à plus de personnes.

- L'importance de l'apprentissage des savoirs de base n'est pas toujours mesurée à sa juste valeur.

Des études de neuroscience montrent que l'activité de lecture, en tant qu'apprentissage complexe, est le fait d'une collection de réseaux. Elle active différentes aires cérébrales. Le cerveau doit passer d'un code à un autre. Apprendre à lire consiste à accéder, par la vision, au langage parlé.

Quand une personne apprend à lire, elle met en liaison du langage écrit et du langage parlé. La personne, en apprenant à lire, va modifier la région du langage parlé. Elle n'entend pas les phonèmes (uniquement les syllabes) parce qu'elle n'a pas la conscience phonologique. Grâce à l'apprentissage et la plasticité du cerveau, elle agit sur l'aire du langage parlé, l'aire du langage écrit, la zone de la lecture, l'aire auditive, l'aire visuelle précoce (le champ de vision est élargi). L'anatomie du cerveau change. Apprendre à lire modifie les réseaux de connexion. La personne développe alors des compétences dans différents domaines.

- Les projets émis par les personnes à l'entrée en formation ou auparavant, sont très hétérogènes.

Quand certains expriment le projet de lire des mots, des phrases, d'apprendre à compter pour être plus autonomes dans la vie courante et dans la vie professionnelle (lire les noms des arrêts de bus, lire le nom des aliments dans les magasins pour choisir, pour lire les étiquettes et comparer les prix, pour appréhender les mots à lire et les consignes dans le cadre professionnel, compter les pièces à conditionner, comparer les prix, donner et vérifier la monnaie), d'autres voient plus loin et envisagent des projets plus ambitieux (passer le permis de conduire, remplir des documents administratifs, comprendre des courriers administratifs, des factures, écrire des lettres, gérer l'argent liquide, com-

prendre ou gérer le budget, aider les enfants dans les devoirs, travailler en milieu ordinaire, obtenir un diplôme comme le CFG, le CAP...). La perspective peut être à long terme dès le début, certains précisent les projets en fonction du constat des progrès. L'ouverture du champ des possibles s'accroît avec les acquisitions nouvelles, la compréhension, la curiosité, la capacité à analyser, à être acteur.

- Les acquisitions de nouvelles connaissances, capacités et compétences dans les domaines déjà cités permettent d'agir sur les difficultés, les freins. Aussi, cela permet de constater, que malgré le handicap, la personne change, modifie des attitudes dans le travail, dans la vie personnelle et sociale.

- une proposition modulaire élaborée à partir des besoins de l'entreprise favorise aussi l'augmentation de l'employabilité et de la productivité. Cette proposition permet de travailler les savoirs fondamentaux dans un contexte de travail.

- l'OPCO santé finance des parcours de formation

Dans le passé, l'illettrisme était un secteur dans lequel investir et s'investir. Il y a eu une incitation de l'UNIFAF (maintenant OPCO santé) qui a organisé des journées de sensibilisation auprès des représentants des ÉSAT et EA afin de présenter les différents dispositifs de formation financés et l'apprentissage des savoirs fondamentaux avait sa place.

Parcours 1

1 - Une personne entre en Ésat en 2014. La même année, elle intègre la formation avec les besoins suivants : « Je veux apprendre les maths, l'écriture, les erreurs d'orthographe parce que j'ai perdu ; C'est pour évaluer les prix, trouver le moins cher, comprendre ce que j'entends à la télé, savoir comment les choses sont arrivées. Et mieux lire parce qu'aujourd'hui, je suis papa. » À son entrée en formation, il déchiffrait quelques phrases. Il n'accédait pas au sens, si un mot était compliqué (pour lui), il ne cherchait pas à utiliser la globalité de la lecture, il se braquait. Après plusieurs mois de travail, une rencontre avec un auteur, un texte écrit et lu à la manifestation Ma Parole en décembre, il s'est révélé, sa lecture est devenue fluide, entendue. Il s'est vu progresser en mathématiques. Il a passé le permis de conduire, devenant ainsi autonome. Aujourd'hui, il est embauché dans une entreprise ordinaire et ne dépend plus de l'Ésat.

Parcours 2

2 - M. est arrivée en Ésat en 2019. Elle a un projet précis, elle souhaite passer le permis de conduire pour se rendre chez son père qui demeure à 50 kms. Elle dit ne pas aimer lire. Elle déchiffre. Elle ne comprend pas. Donc elle ne comprend pas le Code de la route. Elle demande à intégrer la formation pour réussir son projet.

Les séances sont menées dans ce sens afin que madame puisse lire et comprendre.

Lors du confinement, M. montre ses compétences de couturière et fabrique des masques pour le CHU de Beauvais. Plus tard, elle obtient son permis et projette d'intégrer une entreprise de couture. Un nouvel accompagnement est alors proposé. Le parcours permettra à M. de développer les connaissances, les capacités et les compétences nécessaires à la réussite de tests de logique et à la réussite d'un entretien d'embauche. Depuis 2021, elle est autonome, elle travaille dans une usine de marque de luxe et se rend au travail avec son véhicule.

Parcours 3

3 – N. est entrée en formation en 2021. À son entrée en formation, elle reconnaissait des lettres et des mots dans différentes écritures sans pouvoir les lire. Elle pouvait agir sur les nombres (ordonner, comparer...) jusqu'à 100 mais sans être en mesure ni d'écrire les nombres ni de les lire. Elle avait pour projet à plus long terme de lire des livres, de renseigner des documents administratifs, de compter l'argent. Elle exprimait une peur de ne pas réussir très forte.

À la fin d'une année, à raison d'1h30 par semaine, N. constate qu'elle a progressé, qu'elle lit quelques mots, qu'elle a pris confiance en elle, qu'elle est moins timide, qu'elle arrive mieux à se concentrer, qu'elle peut faire le pointage seule en atelier.

À la fin de la deuxième année, elle est en mesure d'expliciter globalement une tâche précise que ce soit dans le cadre de la formation ou dans le cadre du travail.

N. s'autorise à solliciter de l'aide, à poser des questions, à demander des précisions, à dire lorsqu'elle n'a pas compris ou qu'elle n'a pas écouté, ce qui est aidant pour l'accompagnement.

Elle dit transférer ses connaissances nouvelles dans le domaine professionnel, elle compte par 10 les habits qu'elle doit mettre par pile. Et que la confiance qu'elle a en elle a encore augmenté. Elle ajoute parler mieux aux personnes, s'expliquer. Elle a fait un stage dans un magasin d'habillement, chose qu'elle n'aurait pas faite avant. Comme la capacité à mémoriser est plus importante, elle écrit aujourd'hui de tête les mots utiles pour son travail alors qu'avant elle les copiait.

Elle range des habits dans des casiers, la lecture est nécessaire parce que le tri est effectué pas nom. Elle dit aimer cette tâche.

Elle ajoute écrire pour préparer des fiches d'avance. Elle dit moins copier, essayer de le faire de tête et être plus rapide.

Elle dit également s'intéresser à plus de choses.

On constate que l'acquisition de nouvelles connaissances favorise un processus de changement. N. est plus active dans son travail, elle prend des initiatives, elle effectue de nouvelles tâches, elle s'investit.

illettrisme et travailleur handicapé

05

les Esat				
	Nom de l'établissement	Association	Lieu	Effectif
1	Les ateliers de la Baie de Somme	Cap Energie	Pendé	50
2	Esat de Cayeux-sur-Mer	ACVSC	Cayeux-sur-Mer	77
3	Esat Henry Dunant	Croix Rouge Française	Amiens	45
4	Les Ateliers du Pôle Jules Verne	ADSEA	Glisy	68
5	Esat de Poix-de-Picardie et d'Airaines	EPISSOS	Poix-de-Picardie	96
6	Esat Polygone	Association Polygone	Amiens	75
7	Esat Pierre Foucault	APF France handicap	Rivery	67
8	Esat du Vimeu	APHGS	Woincourt	46
9	Antenne de Marcheville	Adapei 80	Marcheville	21
10	Picardie Ateliers Abbeville	Adapei 80	Abbeville	105
11	Picardie Ateliers Amiens	Adapei 80	Amiens / Cagny	85
12	Picardie Ateliers Allaines/Albert/Péronne	Adapei 80	Allaines/Albert	125
13	Picardie Ateliers – Roye	Adapei 80	Roye/Montdidier	117
14	Site Georges Couthon	EPSOMS	Amiens	293
15	Nicolas Roussel	EPSOMS	Gézaincourt	100
16	Esat les Alençons (Petit Camon et Rivery)	Les Alençons	Camon	83
17	Ateliers du Val de Selle	Les Alençons	Conty	60
18	Esat de Flixecourt	Les Alençons	Flixecourt	61
				1 574

les Entreprises Adaptées

Nom de l'établissement	Association	Lieu	Effectif
L'Ateliers du Santerre	Adapei80	Roye	23
EA - Au Clos de l'Ancre	Adapei80	Albert	50
L'atelier du Ponthieu	Adapei80	Abbeville	22
L'atelier du Fief	Adapei80 – les papillons blancs	Amiens	20
Georges Couthon	EPSOMS	Amiens	32
EA du Vimeu	APHGS	Woincourt	23
Les Ateliers de la Baie de Somme	Cap Energie	Lanchères	44
Les Ateliers de la Baie de Somme	Cap Energie	Woincourt	18
APF P. Floucault	APF France handicap	Amiens	124
Alisee-Elise Amiens	Elise	Argœuves	8
Elise Amiens – SAS Alisee	Elise	Argœuves	20
			384

Il y a dans ces établissements un total de 1 958 travailleurs/travailleuses handicapé.e.s. Au Cardan nous avons travaillé pédagogiquement avec 299 travailleuses/travailleurs handicapé.e.s dans la Somme depuis 2008.

«Ce n'est pas parce que l'on éclaire le même problème en permanence qu'on va le régler»

Nadir Altinok - économiste de l'éducation université de Lorraine

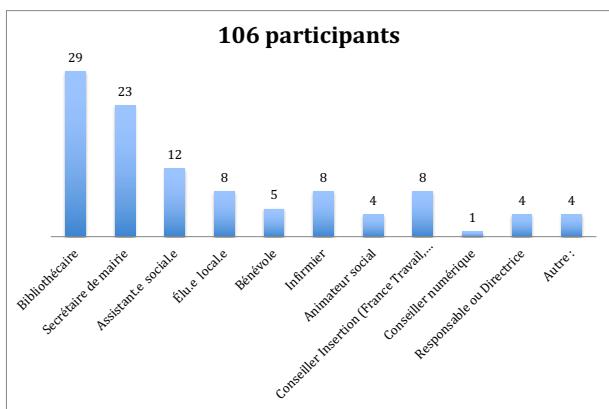


Les questionnaires illettrisme

Le traitement des réponses aux 1206 questionnaires envoyés nous renseigne sur la connaissance de la lutte contre l'illettrisme de la part des interlocuteurs (voir liste par ailleurs)

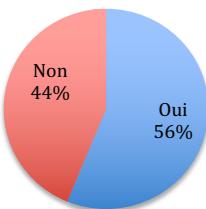
Le taux de retour est de 9 %, soit 106 personnes, parmi lesquelles 29 bibliothécaires ; 23 secrétaires de mairie ; 12 assistants sociaux ; 8 élus locaux ; 5 bénévoles action sociale, action culturelle ; 8 conseillers en insertion (France Travail, France services, Département...) ; 1 conseiller numérique ; 4 animateurs sociaux ; 8 infirmiers de la médecine du travail ; 4 responsables directrices des services, action sociale, emploi et 4 n'ont pas précisé.

Dans les réponses reçues, il y a une représentation des bibliothécaires de plus du triple de celle des conseillers d'insertion.



contre l'illettrisme puisque cela a été inscrit dans leurs fonctions par la loi.

Êtes-vous confronté.e à des personnes en situation d'illettrisme ?



Il est à considérer ce graphique dans la mise en place éventuelle d'une action de formation à l'orientation du public illettré, et insister auprès de ceux qui ont peu répondu.

Nous avons constaté que l'illettrisme est invisible.

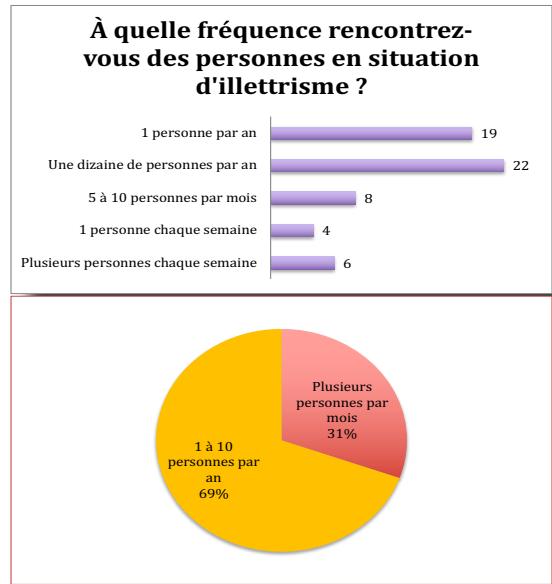
Aussi, nous savons les personnes illettrées intelligentes pour contourner les situations indicatrices de l'illettrisme : venir accompagnées, avoir oublié les lunettes et autres astuces pour qu'on les aide sans parler de leurs difficultés de lecture.

Peut-être que 44 % des interlocuteurs auraient besoin d'un renforce-

ment des connaissances, d'apprivoiser des nouveaux outils pour identifier une personne illettrée.

La fréquence de rencontre des illettrés

La fréquence de rencontre peut être liée à la fonction et au domaine d'intervention de l'interlocuteur. Il se trouve à un endroit où les réponses ne sont pas immédiates, où il faut démontrer une ténacité ou encore la problématique de l'illettré est tellement imbriquée à d'autres problématiques qu'il faut du temps et du savoir pour y répondre.



Connaissance des actions en faveur des illettrés

Le nom des structures et de l'action est demandé. Seuls 18 présentent le nom d'une structure ou d'une action, soit 17 %. La moitié indique le Cardan, en sachant que c'est le Cardan l'émetteur.

58 % ignorent les actions ou trouvent que les actions vers l'emploi ne sont pas adaptées à la lutte contre l'illettrisme. Cela n'a pas été précisé.



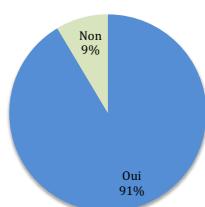
L'auto-évaluation

À la question comment estimez-vous votre connaissance des acteurs et dispositifs de lutte contre l'illettrisme sur votre territoire, sur une échelle de 0 à 10 ; la moyenne est de 3,16. Nous notons que plusieurs estiment leur connaissance à plus de 5/10 mais ne nomment ni structure, ni action.

Les questionnaires illectronisme

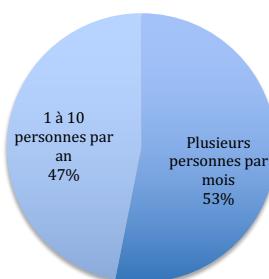
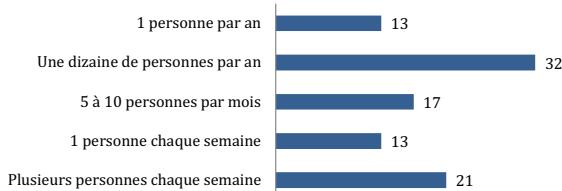
Les questionnaires comportaient une partie relative à l'illectronisme. Selon des questions en analogie avec celles sur l'illettrisme nous avons les indications suivantes :

Êtes-vous confronté.e à des personnes en situation d'illectronisme ?

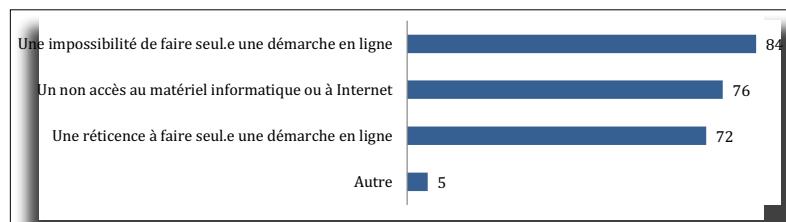


Est-ce que la détection des personnes n'utilisant pas l'informatique est plus aisée ou avoue-t-on sa difficulté plus facilement ? Ce n'est pas les mêmes enjeux entre un crayon et un ordinateur. Il n'y a pas la même valeur morale.

À quelle fréquence rencontrez-vous des personnes en situation d'illectronisme ?

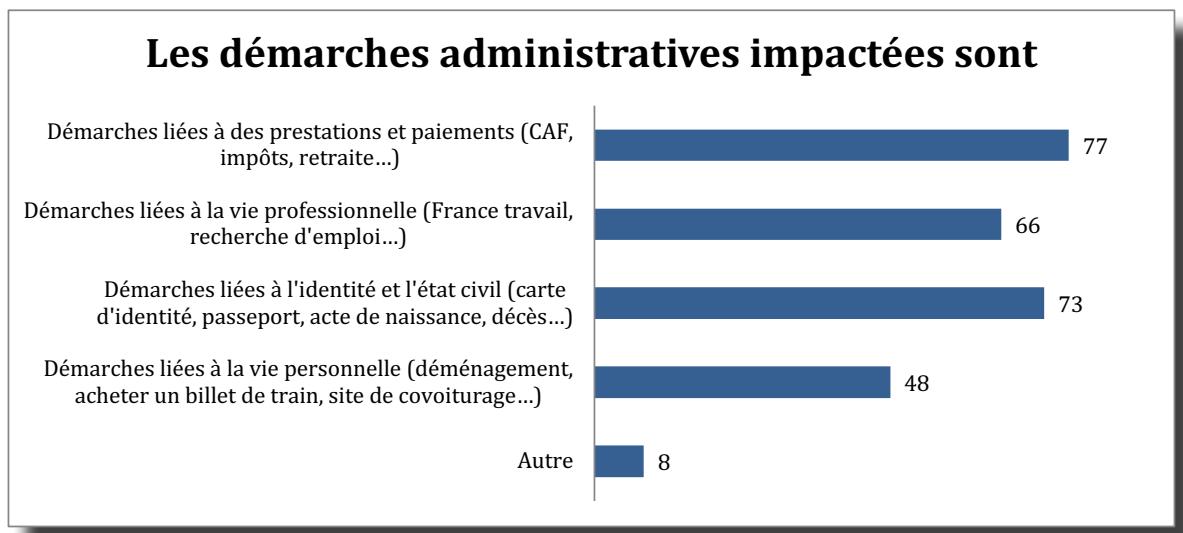


D'après les personnes interrogées les raisons de l'illectronisme seraient :



Et bien d'autres raisons : peur de l'administratif et du numérique en général ; non formé ; ne pas savoir utiliser un ordinateur ; compréhension et lecture ; problème de connexion internet, faible réseau ; peur de faire une erreur ; fonction du téléphone portable (envoyer un mail ou une photo) ; complexité des démarches ; manque d'aisance, d'autonomie sur les outils numériques ; personnes âgées.

L'impact de l'illectronisme

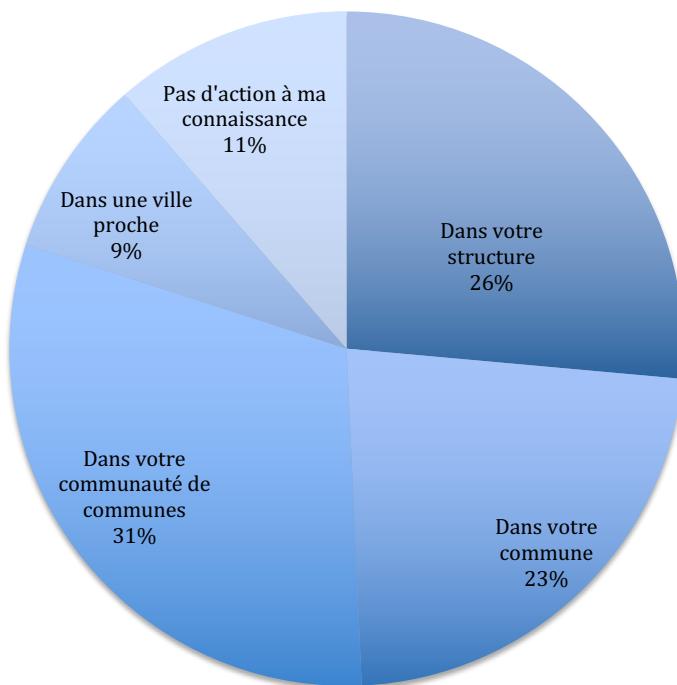


Et encore d'autres impacts dans la vie de la personne : Relations famille école ; administration des impôts ; retraite ; démarches liées à l'accès aux soins ; prise de rendez-vous chez un spécialiste ; envoi d'un colis (revente sur un site) ; repérage sur l'écran (identifier les fonctions, savoir gérer les informations invasives d'une fenêtre pop-up...) ; compte client fournisseur énergie ; réalisation de CV ; lettre de motivation etc.

Cette énumération présente concrètement la réalité des personnes en situation d'illectronisme. Les lieux de réduction d'écart sociaux, d'accès et d'utilisation des ordinateurs ne couvrent pas tous les territoires.

La pauvreté engendre l'illectronisme qui engendre l'exclusion, la pauvreté sociale.

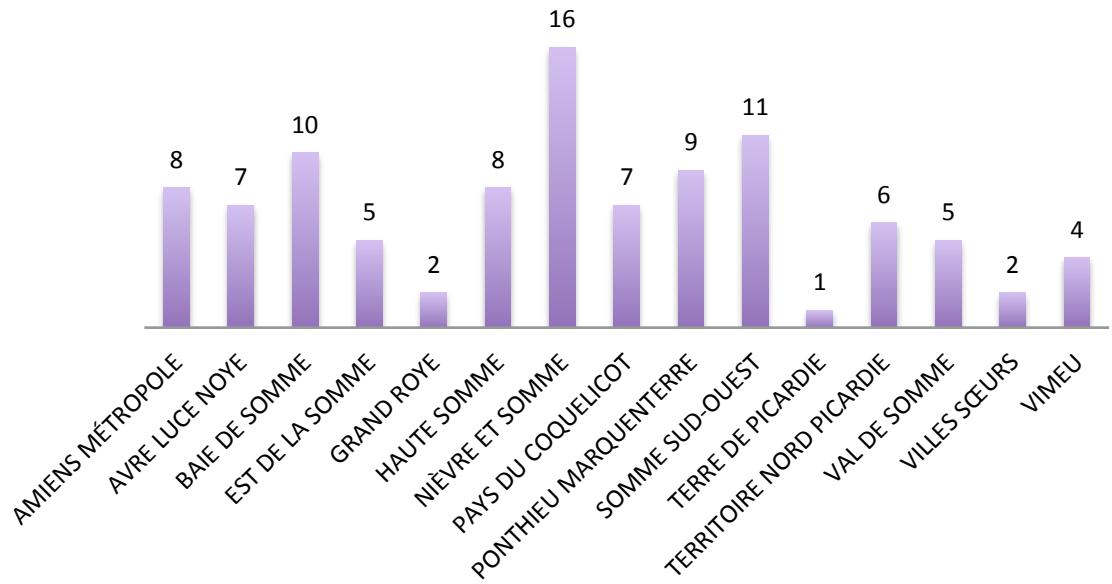
Existe-t-il une action en place pour ces personnes en situation d'illectronisme ?



Les actions de lutte contre l'illectronisme sont bien identifiées, même si quelques indications concernent des lieux d'aide comme France Services, où l'apprentissage de la dexterité numérique n'est pas proposée. Ce sont des facilitateurs.

Les interrogés estiment leur connaissance des acteurs et des dispositifs contre l'illectronisme à 4,29/10. Pourtant, la connaissance des lieux est à 89 %.

Participants par Communauté de communes



Si l'on juxtapose ce graphique aux cartes des médiathèques, l'on constate que le plus grand nombre de réponses vient des communautés où il y a la plus grande concentration de bibliothèques. Indicateur éventuel d'une meilleure connaissance de la problématique.

1. INTRODUCTION

Historique de l'Association Cardan et autres considérations

L'association Cardan a été créée à Amiens en 1978. Inspirées par le mouvement ATD Quart Monde, les premières bibliothèques de rue ont été mises en place. En 1982, Cardan prenait part à la rédaction d'un premier « livre blanc » sur l'illettrisme en Picardie. L'association a participé à la fondation et à l'animation de l'Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (1986-2015). La région Hauts-de-France est la région métropolitaine la plus touchée par l'illettrisme. La moyenne régionale situe à 11% le taux d'illettrisme de la population âgée de 18 à 65 ans (moyenne nationale 7 %).

À l'intérieur de la région, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais se situent au dessus de la moyenne régionale (12%), mais « derrière » l'Aisne (13%). Les QPV sont en moyenne 2 fois plus touchés que les autres territoires (6 Quartiers prioritaires à Amiens, 3 à Abbeville). Et 49% des personnes en situation d'illettrisme demeurent en zone rurale. Les résultats des JADC présentent des taux importants de jeunes « en difficulté » avec l'écrit.

Le département de la Somme compte 17 EPCI.

L'association Cardan est implantée à Amiens.

Depuis 1992, l'association a conduit des projets et répondu à des sollicitations dans plusieurs territoires et a pu mettre en place des actions dans des communes qui font maintenant partie de 11 Communautés de Communes :

CC du Val de Somme (à Corbie action en cours avec le réseau lecture du Val de Somme)

CABS (à Abbeville prévention et lutte contre l'illettrisme Cardan de 1995 à 2019, action reprise par les Bibliothèques Municipales d'Abbeville)

CC Nièvre et Somme (à Flixecourt, rédaction d'un journal pour et par les bénéficiaires du RSA du territoire, actions de lecture à haute voix, de 2010 à 2015)

CC Ponthieu Marquenterre (à Crécy-en Ponthieu, dans le cadre de l'atelier permanent de lutte contre l'illettrisme mis en place de 1996 à 2007 ; à Rue, actions de lecture à haute voix, atelier de recherche-action de 2008 à 2018)

CC du Vimeu (à Friville-Escarbotin, dans le cadre de l'atelier permanent de lutte contre l'illettrisme mis en place de 1996 à 2007, actions de lecture à haute voix de 2008 à 2018)

CC Somme Sud Ouest (à Beaucamps-le-Vieux, actions de lecture à haute voix de 2011 à 2018 ; à Oisemont, Poix-de-Picardie, Conty, Beaucamps-le-Vieux, Airaines de 2020 à 2022, ateliers en médiathèques)

CC Pays du Coquelicot (à Albert, action de lecture à haute voix de 2010 à 2018, ateliers d'écriture de 2012 à 2014)

CC du Grand Roye (à Montdidier, action de lecture à haute voix de 2010 à 2012)

CC Avre Luce Noye (à Moreuil, atelier de recherche-action 2011 à 2014)

CC Territoire Nord Picardie (à Doullens, atelier de lecture à haute voix et apprentissages de base, de 2010 à 2018)

CC Haute Somme (à Péronne, atelier d'écriture 2011)

Dans ce contexte, Cardan avait répondu à l'appel à projet en avançant 3 constats :

1. La Somme est l'un des départements le plus touché par l'illettrisme. Le constat est ancien. Le département est majoritairement rural. Il est déficitaire en équipements de lecture publique et de diffusion du livre, il ne s'agit pas d'une cause du mauvais classement dans la maîtrise, mais cela s'inscrit dans un «écosystème». Par ailleurs, la Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, définit qu'elles «contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme».

état des lieux

07

2. En « inventant » le mot, Wresinski pensait « que dans dix ans, il n'y (aur)ait plus un seul illettré dans nos cités ». Or, plus de 40 ans après, il est toujours question d'illettrisme. Cette « lutte » s'inscrit dans la durée. Et les financements des actions spécifiques ne le sont pas toujours.

3. La moitié des personnes en situation d'illettrisme travaille.

Implication des personnes concernées dans le diagnostic :

L'association Cardan propose depuis 1982 des actions d'apprentissage et de réapprentissage des savoirs de base dans ses locaux. Actuellement, une quarantaine de personnes en situation d'illettrisme fréquente ces actions de formation. Nous avons pu échanger sur les difficultés et confronter les réponses envisagées avec les contraintes particulières des personnes concernées.

Être en situation d'illettrisme, c'est ne pas avoir acquis une maîtrise suffisante des compétences de base pour être autonome dans les situations courantes de la vie quotidienne. Cela a pour conséquences :

- le développement d'un sentiment de dévalorisation de soi ;
- des difficultés à communiquer, à participer à la vie sociale et culturelle, à utiliser des biens et des services, à accéder aux soins et à ses droits, au logement... ;
- des difficultés à accéder à l'information, à construire de nouvelles connaissances ;
- des difficultés à accéder à l'emploi, à se maintenir, à progresser, à avoir un parcours sécurisé.

Avec le développement du numérique, les situations d'illettrisme renforcent les difficultés d'accès et d'autonomie. Le renforcement de la fracture numérique rend difficile :

- l'accès aux droits (Pôle emploi, CAF, CARSAT...)
- l'accès à la santé (prise de rdv en ligne, consultation à distance...)
- l'accès aux loisirs (réservation de train, achat en ligne...)
- l'exercice de l'autorité parentale (échange école famille, contrôle parental...)
- l'accès à l'information.

Le non recours aux droits concerne un grand nombre de personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit.

L'accès aux droits et le non recours in « Combattre les inégalités et la pauvreté en Hauts-de-France : vivre en période d'inflation, se nourrir, se loger, à l'épreuve des transitions et des territoires », rapport-avis du CESER, septembre 2023

« La question de l'accès aux droits est une préoccupation qui se développe plus particulièrement durant les années 1990 avec un double constat : des droits en progression, notamment sociaux, acquis après la seconde guerre mondiale et une précarité croissante. Elle s'inscrit à la fois dans des garanties accordées aux citoyens par la Constitution et dans l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre par les gouvernements.

Les taux de non recours aux droits constatés dans les études les plus récentes sont souvent supérieurs ou égaux à 30% (assurance chômage, RSA) et peuvent atteindre 50% comme pour le minimum vieillesse.

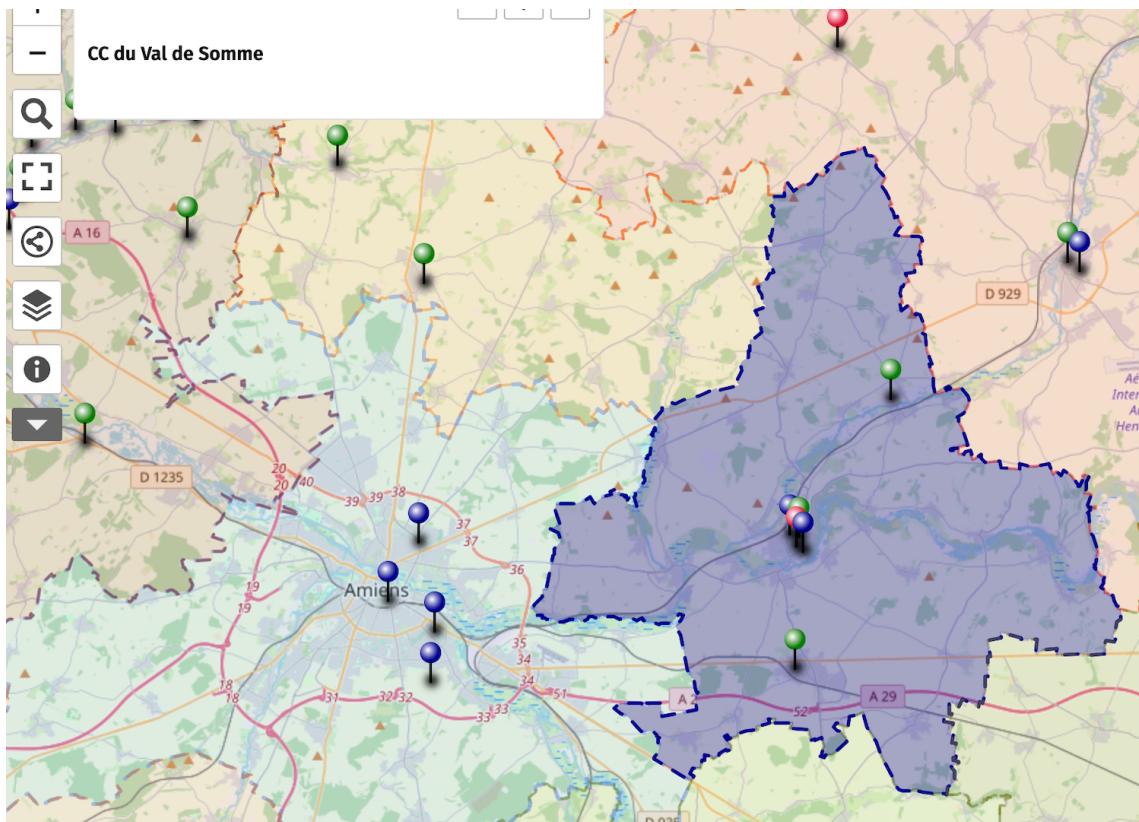
Les acteurs intervenant sur le champ de l'accès aux droits sont nombreux : Défenseurs des droits, collectivités par l'intermédiaire notamment des CCAS, organismes sociaux, associations, etc.

Les principaux enjeux sont

- un enjeu d'égalité et de dignité pour les citoyens ;
- des enjeux d'inclusion sociale, d'efficacité des politiques publiques et de vision positive des dépenses publiques pour l'État ;
- un enjeu d'égalité et d'espace social apaisé pour les acteurs sur les territoires. Les motifs de non recours aux droits peuvent être rattachés à plusieurs facteurs : la non connaissance, la non proposition, la non réception, la non demande, la non orientation.

Les causes du non recours sont quant à elles multidimensionnelles ; elles dépendent de chaque acteur : individus, acteurs locaux, intervenants sociaux, acteurs institutionnels, etc. »

2. PRÉSENTATION ARRONDISSEMENT D'AMIENS



2.1. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

33 communes | 26 744 habitants | Taux de pauvreté > 9,2%
Revenu médian > 23 570 €
SIEG : GIP FORINVAL (Corbie) ; IRFA (Corbie)

Réseau Lecture : 3 médiathèques (Corbie, Ribemont-sur-Ancre, Villers-Bretonneux). La Communauté de Communes du Val de Somme a inscrit la lutte contre l'illettrisme dans le Contrat Territorial Lecture 2019-2022 soutenu par la DRAC.

Dans ce cadre, le Réseau Lecture du Val de Somme a pris contact avec Cardan en 2019 et une action a été mise en place à l'automne.

Actions mises en place sur le territoire :

Atelier CLE : Compter, Lire, Écrire à la médiathèque La Caroline de Corbie

Atelier d'apprentissage et de réapprentissage des savoirs de base gratuit ouvert aux résident.e.s de la Communauté de Communes – 2 séances par semaine

Action portée par le Réseau Lecture du Val de Somme dans le cadre du Contrat Territorial Lecture, co-animée par Cardan (financement de la CC à hauteur de 10k€/an).

Le projet initial proposait la mise en place d'un atelier animé par Cardan, puis la « formation » d'un membre du Réseau aux techniques d'animation, à la connaissance d'outils et de ressources. Et la prise en charge en interne de l'animation de cet atelier.

Publics concernés : en 2024, 8 personnes (séances d'une à trois heures par semaine)

Faiblesses :

> Très peu de personnes (la Communauté de Communes est la plus « riche » de la Somme et celle qui présente le taux de pauvreté le plus bas, ce qui conduit « statistiquement » à un taux d'illettrisme moins important pour le territoire) ;

> Proposition existant uniquement dans une des trois médiathèques du Réseau (frilosité des élus de la CC à valider la proposition dans la nouvelle médiathèque de Villers Bretonneux) ;

> Manque de visibilité sur la « transmission » : la bibliothécaire « formée » au cours des 2 premières années a changé de collectivité et un recrutement est en cours ;



état des lieux

07

> Difficultés à établir le lien avec les associations caritatives et les CCAS de Corbie et Villers-Bretonneux.

Engagement des élus :

Denis Demarcy, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes ;
Sylvie Brandicourt, Vice-Présidente Culture de la Communauté de Communes ;

Mme Verdez, adjointe à la culture, ville de Corbie ;

Mme Braud, 1ère adjointe, en charge du CCAS, ville de Corbie ;

Mme Lefevre, élue en charge du CCAS, commune de Villers-Bretonneux ;

Éric Lavoisier, conseiller municipal de Villers-Bretonneux, conseiller communautaire ;
ont fait part de leur intérêt

Engagement des acteurs institutionnels :

Réseau Lecture du Val de Somme : Lucie Chambon, coordinatrice ;

Marie Deponthieux, assistante sociale CD 80 ;

Stéphanie Dufresnoy, conseillère Mission Locale ;

Christelle Freville, responsable La Maisonnée ;

Guillaume Gobert, conseiller numérique ville de Corbie ;

Sandra Noblet, responsable de territoire CD 80 ;

Colette Vansteene, présidente Secours Populaire Français Corbie ;

Grégory Seillier, enseignant classe ULIS collège Eugène Lefevre Corbie ;
ont été rencontrés depuis la mise en place de l'action dans les locaux de la Médiathèque La Caroline.

Identification des besoins :

> Identification de l'action proposée par les acteurs du territoire

> Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public

> Rencontre des acteurs du territoire programmée le mercredi 18 septembre à la Médiathèque Patrick Simon de Villers-Bretonneux

> Le Réseau Lecture étudie la faisabilité d'une action Des Livres À Soi en 2025 (mobilisation de familles « éloignées » du livre et de la lecture, ateliers de découverte, sorties en bibliothèque, librairie et salon).

Mobilisation des personnes concernées :

Frédéric est venu le mardi matin de septembre 2022 à mars 2023. Sorti tôt du système scolaire, il a travaillé et été sportif avant de s'isoler à la perte de son emploi. Arrivé à la bibliothèque sur le conseil de son assistante sociale, il a pu reprendre confiance dans ses apprentissages et retrouver le chemin de l'emploi (CDI dans l'agroalimentaire).

« C'était bien. Au début je ne savais pas bien. J'ai pu revoir les bases et découvrir la bibliothèque. Ce qui est bien, c'est que c'est pas obligé. Une fois par semaine, ça donne un rythme. J'ai même fait une carte à la bibliothèque. »

Benoît vient chaque vendredi depuis le mois de novembre 2023. Il est salarié en ESAT et peut venir le soir « après le boulot ». Il a été scolarisé en IMP puis à l'IMPro avant de suivre des stages en ESAT. Âgé de 38 ans, il habite chez ses parents et ne maîtrise pas les savoirs nécessaires à une vie autonome.

« C'est bien une fois dans la semaine, ça entraîne, ça remet en train. Je voudrais savoir lire. Pour apprendre. »

Marie-Claire travaille comme aide-cuisinière dans un collège amiénois. Elle est venue au mois d'avril, sur le conseil de « son chef ».

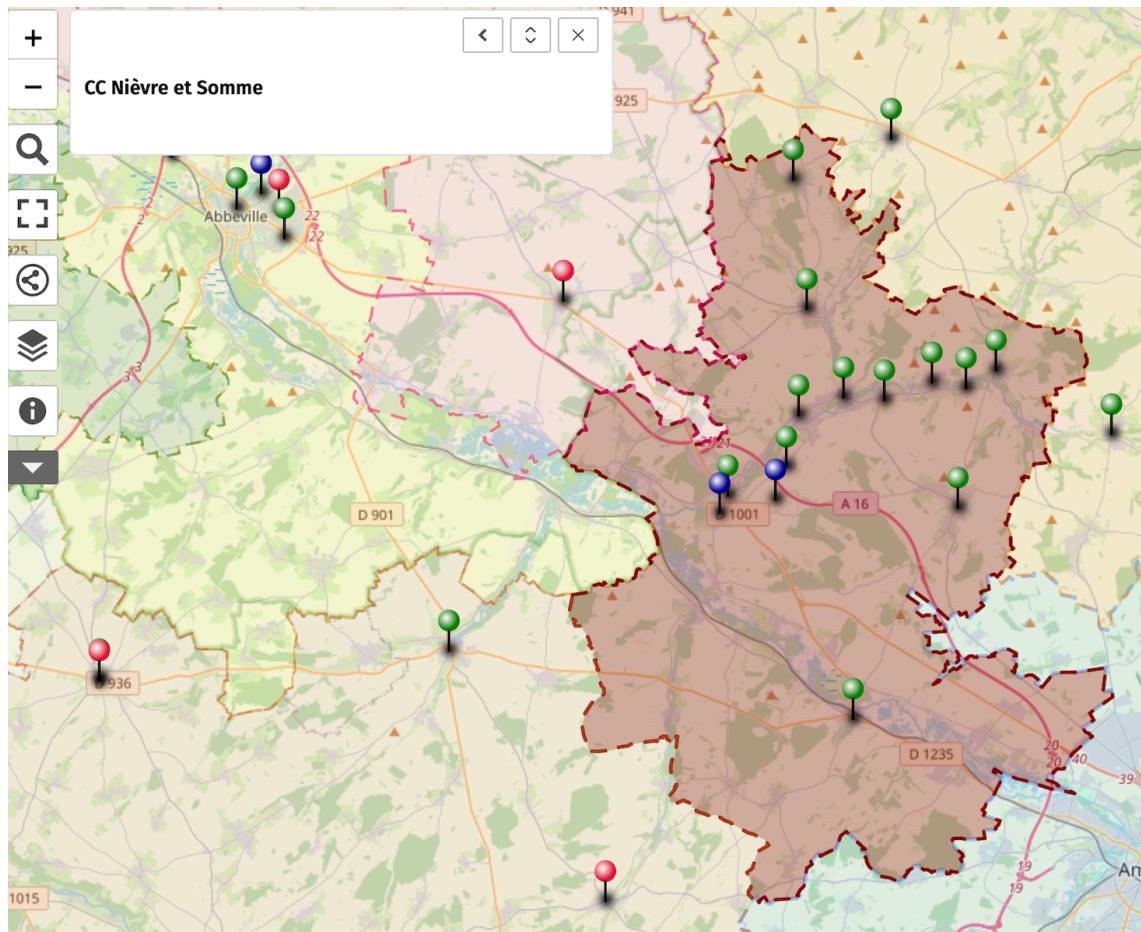
Âgée de 37 ans, elle est titulaire d'un CAP cuisine.

Elle déchiffre facilement, mais manque d'aisance pour pouvoir être responsable de cuisine.

« Le vendredi après le boulot, c'est un peu fatigant, mais comme ça, Monsieur s'occupe des enfants (2 de 2 et 6 ans). Je voudrais pouvoir être responsable, mon chef dit que j'en suis capable. Mais, pour lire les menus et faire les commandes, je pourrais pas. »

état des lieux

07



2.2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE SOMME

36 communes | 27 803 habitants | Taux de pauvreté > 12,8 %

Revenu médian > 21 940 €

SIEG : COACH CARRIERE (Flixecourt) ; GIP FORINVAL (Flixecourt)

Réseau lecture :

17 médiathèques

(Ailly-sur-Somme, Argœuves, Berteaucourt-lès-Dames, Bettencourt-Saint-Ouen, Bourdon, Canaples, Domart-en-Ponthieu, Flixecourt, Halloy-lès-Pernois, Havernas, Pernois, Picquigny, Ribeaucourt, Saint-Léger-lès-Domart, Saint-Ouen, Saint-Sauveur, Vignacourt)

Contrat Territorial Lecture signé avec la DRAC et le conseil départemental dans lequel la prévention et la lutte contre l'illettrisme sont inscrits.

Actions mises en place sur le territoire :

> Aucune action à l'échelle de la Communauté de Communes.

Faiblesses :

> Manque de propositions, d'actions, de solutions pour les personnes en situation d'illettrisme (constat des élus, des travailleurs sociaux, des bibliothécaires).

Engagement des élus :

Catherine Bénédini, vice présidente CCNS à l'éducation, la jeunesse et les personnes âgées, maire d'Ailly-sur-Somme, conseillère départementale ; Annick Lemaire, vice présidente CCNS au développement économique et au tourisme, maire de Soues ;

Claudine Licour, adjointe au maire de Saint-Sauveur ; ont fait part de leur disponibilité pour travailler à un projet d'action territoriale.

Engagement des acteurs institutionnels :

Nathalie Beaucourt-Degraeve responsable lecture publique CCNS ;

Clémentine Fournier, CESF ASSIF 80 ;

Laurence Gafez, référente RSA ASSIF 80 ;

Catherine Mika, responsable de territoire CD 80 ;

ont fait part de leur disponibilité pour travailler à un projet d'action territoriale.

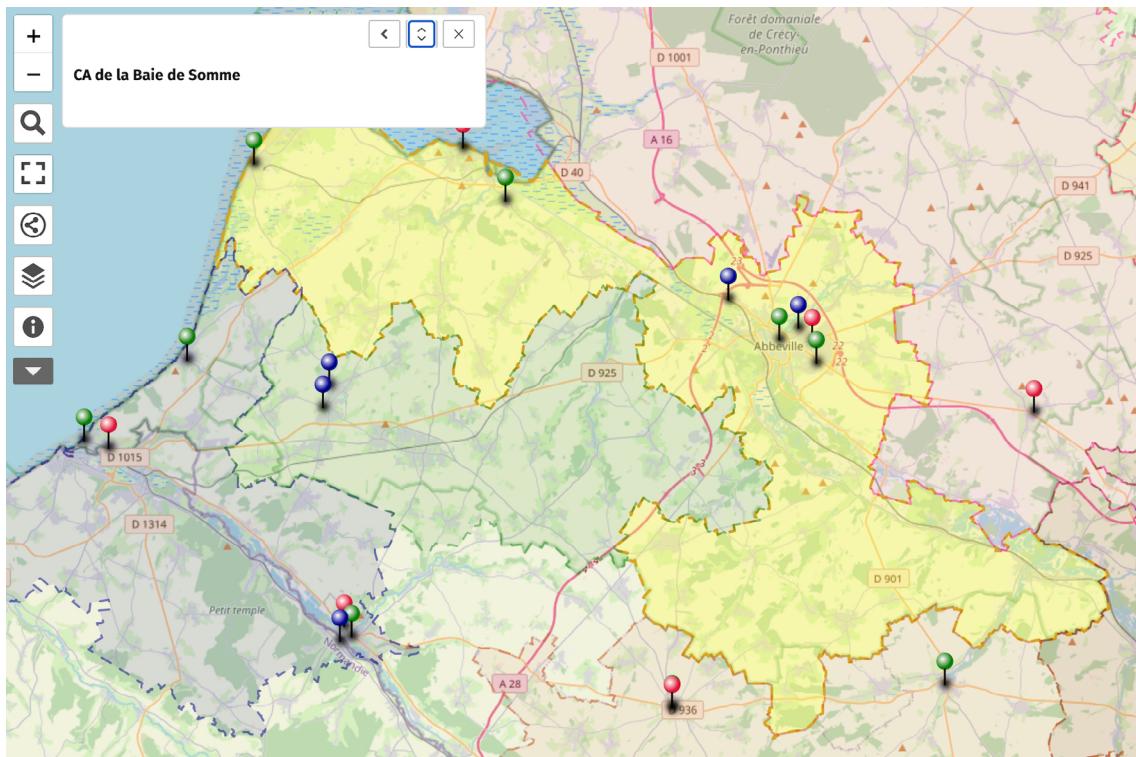
Identification des besoins :

> Sensibilisation, mobilisation, formation des bibliothécaires

> Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public

> Ateliers d'apprentissage des savoirs de base.

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE



2.3. COMMUNAUTÉ D'AGGLO-MÉRATION BAIE DE SOMME

43 communes | 48 679 habitants | Taux de pauvreté > 18,2 %

Revenu médian > 20 770 €

SIEG : CFPPA Baie de Somme (Abbeville) ; INSTEP Formation (Abbeville)

Pas de réseau lecture.

3 bibliothèques à Abbeville, Équipements à Cayeux-sur-Mer, Hallencourt, Longpré-les-Corps-Saints, Saint-Valéry-sur-Somme.

Actions mises en place sur le territoire d'Abbeville :

- Atelier ARCADE : atelier bi-hebdomadaire accueillant les personnes désireuses d'apprendre ou de réapprendre les savoirs de base (Compter, Lire, Écrire). Action accueillie dans les locaux de la Bibliothèque Robert Mallet (centre-ville d'Abbeville), coordonnée par Aude Lemarié, agent de la bibliothèque. Les ateliers sont animés par des bénévoles (4).

- Dispositif Des Livres À Soi : porté par les Bibliothèques Municipales d'Abbeville, en partenariat avec les Espaces de Vie Sociale, les services du département. Mobilisation d'une vingtaine de familles « éloignées » du livre et de la lecture, ateliers de découverte, sorties en bibliothèque, librairie et salon.

Objectif : changer le regard et la posture de parents « éloignés » au moment où l'enfant entre à l'école.

Action de prévention conduite en 2022/2023 et 2023/2024 (40 habitants des QPV abbevillois et leurs familles).

- Actions de médiation avec le livre. Cardan a animé des Bibliothèques de Rue dans les quartiers populaires abbevillois de 1997 à 2017. Depuis, l'équipe des Bibliothèques Municipales a repris l'action (mais plus ponctuellement). Action de prévention.

Ces trois actions sont portées par les Bibliothèques Municipales d'Abbeville.

Faiblesses :

> Une seule salariée est chargée de ces projets. Les actions sont régulières mais proposent peu de solutions au regard des situations évoquées par les conseillers France Travail et les travailleuses sociales du département.

> Ces actions sont proposées par la Ville d'Abbeville (et non la Communauté d'Agglomération).

> Pas de financement fléché de ces actions.

Engagement des élus :

Peu de soutien (hormis pour l'opération Des Livres À Soi) de la municipalité.

Pas de réponses aux sollicitations de rencontres.

Engagement des acteurs institutionnels :

Implication de l'équipe des Bibliothèques et de sa directrice Hélène Hochart.

Intérêt porté par Christine Royer, sous-préfète d'Abbeville et France Culie, déléguée du Préfet en charge des QPV d'Abbeville et Étouvie, Parcheminiers ;

état des lieux

07

Dans le cadre du diagnostic, nous avons rencontré un certain nombre

de conseillers France Travail :

Catherine Bréart, conseillère France Travail ;

Anne-Sophie Huette, conseillère France Travail ;

Cécile Michel, conseillère France Travail ;

Évelyne Piolle, conseillère France Travail ;

Béatrice Putégnat, conseillère France Travail ;

Catherine Rohaut, conseillère France Travail ;

de salariées du conseil départemental (conseillères en insertion, conseillères en économie sociale...) :

Sabrina Baledent, assistante de service social, CD 80 ;

Julie Défossé, référente insertion, CD 80 ;

Alexandra Derambure, référente insertion jeunes, CD 80 ;

Danièle Gilliers, assistante de service social, CD 80 ;

Isabelle Lartisien, assistante de service social, CD 80 ;

Camille Parcotte, CESF, CD 80 ;

qui constatent l'absence d'actions sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (et plus largement sur l'ensemble de l'arrondissement d'Abbeville).

Identification des besoins :

> Manque d'actions, de solutions, de propositions à faire aux personnes en situation d'illettrisme (constat général)

> Rencontre des acteurs du territoire à la Bibliothèque Robert Mallet

Mobilisation des personnes concernées :

Linda a fréquenté l'atelier « point virgule » (Atelier Permanent de Lutte Contre l'Illettrisme animé par Cardan de 1996 à 2017 à la Bibliothèque d'Abbeville).

En situation d'illettrisme, elle a alterné les contrats précaires et les périodes de chômage, au cours desquelles, elle est venue « irrégulièrement » aux ateliers réguliers.

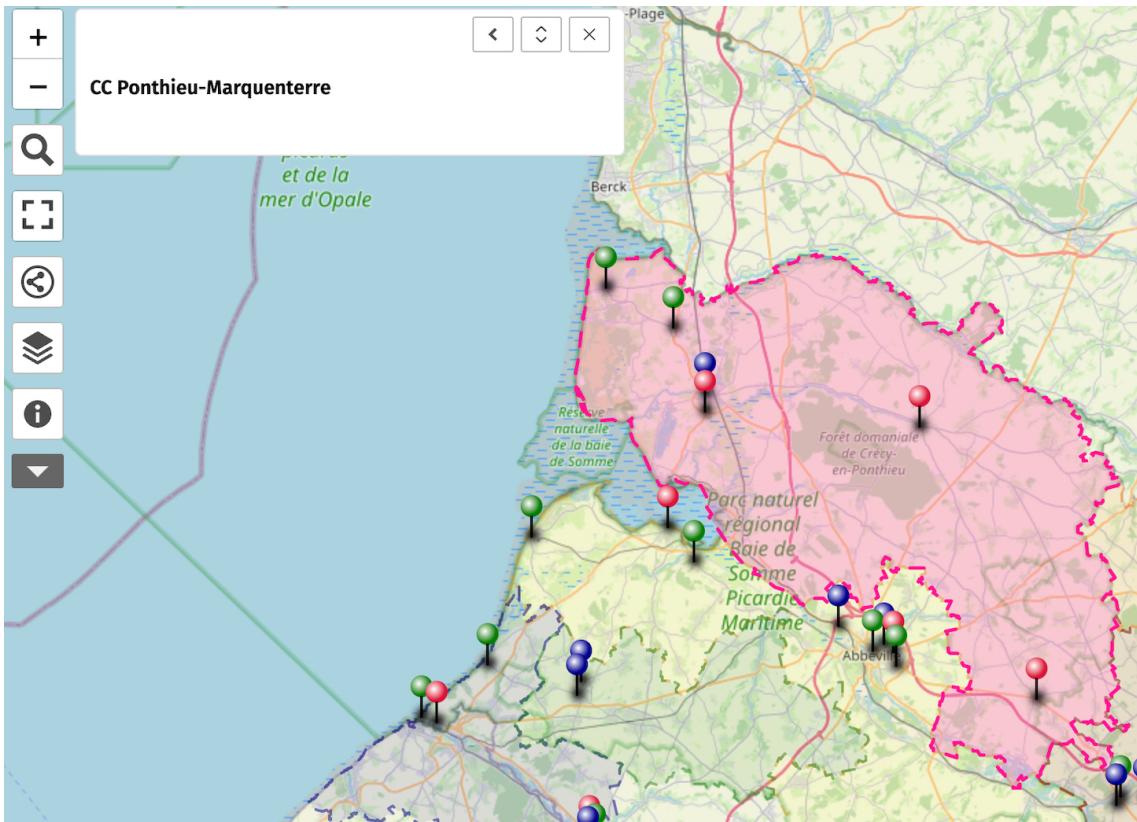
Elle a participé à plusieurs projets « culturels » et a développé une aptérence pour la lecture à haute voix. Chaque année, elle vient lire les textes de Leitura Furiosa sur la scène de la MCA et les progrès sont audibles.

« Au début, j'aimais vraiment pas lire, écrire, tout ça. Maintenant, j'aime lire devant le public. En m'entraînant, je lis mieux. (...)

Je pense qu'il faudrait que Cardan revienne à la bibliothèque. Maintenant, il n'y a plus beaucoup de monde. Et c'est seulement une fois dans la semaine. »

état des lieux

07



2.4. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHIEU MARQUENTERRE

71 communes | 32 865 habitants | Taux pauvreté > 14,4 %

Revenu médian > 21 430 €

SIEG : IRFA (Rue)

Pas de réseau lecture.

4 bibliothèques et 2 médiathèques à Crécy-en-Ponthieu, Le Crotoy, Nouvion-en-Ponthieu, Pont-Rémy, Quend, Saint-Riquier (annexe BDS)

Actions mises en place sur le territoire :

> Aucune action à l'échelle de la Communauté de Communes

Faiblesses :

> Territoire touché par l'illettrisme et l'illectronisme (mais un gros manque de moyens de mobilité selon les retours des différents acteurs).

Engagement des élus :

Dominique Delannoy, vice-président en charge des Politiques culturelles et sportives n'a pas encore donné suite à la demande de rencontre.

Engagement des acteurs institutionnels :

Claude Chaumette, responsable de la Médiathèque de Quend ;

Rosine Lemaire, formatrice Centre Relais ;

Ariane Dacquin, assistante sociale CD 80 ;

Clarisse Duriez, assistante sociale CD 80 ;

Émilie Michaux, assistante sociale CD 80 ;

Hélène Ofry, assistante sociale CD 80 ;

Hélène Petrick, assistante sociale CD 80 ;

ont fait état de situations d'illettrisme et du manque de mobilité dans le territoire.

Vincent Lemaire, DG Adjoint Communauté de Communes a été rencontré dans le cadre du diagnostic.

Peu de moyens financiers semblent mobilisables pour la Communauté de Communes.

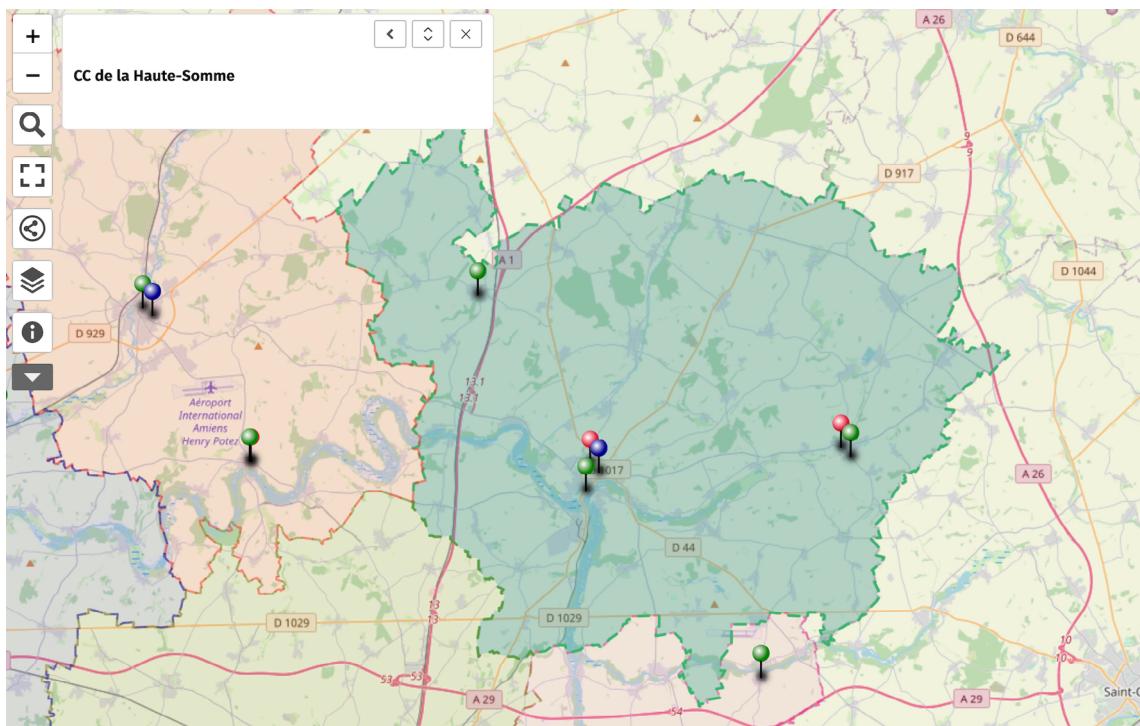
Identification des besoins :

> Sensibilisation, mobilisation, formation des bibliothécaires

> Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public

> Ateliers d'apprentissage des savoirs de base.

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE



2.5. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE SOMME

60 communes | 26 767 habitants | Taux de pauvreté > 16,7 %

Revenu médian > 20 620 €

SIEG : GIP FORINVAL (Péronne)

Réseau lecture Centaurée : 3 bibliothèques (Combles, Péronne, Roi-sel) en réseau avec celles de la CC de l'Est de la Somme (Ham, Monchy-Lagache, Nesles) et celles de la CC Terres de Picardie (Chaulnes, Rosières-en-Santerre).

Actions mises en place sur le territoire :

> Aucune action à l'échelle de la Communauté de Communes

Faiblesses :

- > Territoire touché par l'illettrisme et l'illectronisme

Engagement des élus :

- > Pas de réponses aux sollicitations de rencontres.

Engagement des acteurs institutionnels :

Vincent Carlino, chargé de projets MEEF ;

Karine Dormenvale, conseillère MEEF ;

Isabelle Houchib, conseillère MEEF ;

Pascale Jedrzejewski, conseillère MEEF ;

Alison Lambot, conseillère MEEF ;

Nelly Neveu, conseillère MEEF ;

Philippe Tabart, conseiller MEEF ;

Marion Vasseur, conseillère MEEF ;

Delphine Vasseur, conseillère MEEF ;

ont pris part à un entretien collectif et partagé le constat de l'absence de réponse pour les quelques jeunes en situation d'illettrisme (en garantie jeune), qui cumulent les difficultés liées à la mobilité. Les conseillers de la MEEF souhaiteraient une action « à minima » à l'échelle de l'arrondissement (4 Communautés de Communes, échelle d'intervention de la MEEF : Péronne, Albert, Ham).

Identification des besoins :

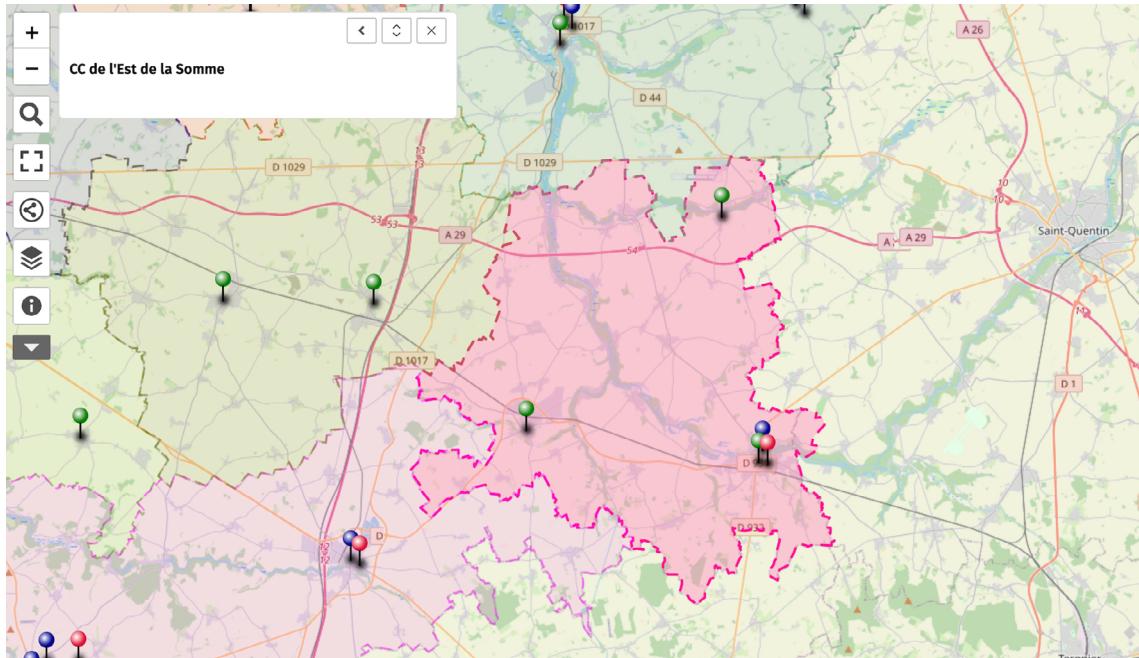
- > Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public

- > Action à imaginer (en lien avec les autres Communautés de Communes)

- > Ateliers d'apprentissage des savoirs de base.

état des lieux

07



2.6. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST DE LA SOMME

41 communes | 19 989 habitants | Taux de pauvreté > 18,2 %

Revenu médian > 20 540 €

SIEG : AIDEQ (Ham) ;

Réseau lecture Centaurée : 3 bibliothèques (Ham, Monchy-Lagache, Nesles) en réseau avec celles de la CC de la Haute Somme (Combles, Péronne, Roisel) et celles de la CC Terres de Picardie (Chaulnes, Rosières-en-Santerre). Centre Hospitalier de Ham

Actions mises en place sur le territoire :

- L'EHPAD du Centre Hospitalier de Ham a imaginé un Tiers-Lieux (en réponse à un Appel à Projet de l'ARS en 2023).

L'illettrisme et l'illectronisme ont été identifiés comme l'une des problématiques du territoire (et du Centre Hospitalier).

Une association a été créée, elle a mobilisé une dizaine de bénévoles potentiels (agents hospitaliers, résidents et élues).

Des locaux sont disponibles et une première journée de formation sur la question de l'illettrisme a été demandée au Cardan.

L'objectif de l'association est de « démarrer » des actions de formation à destination des résidentes et des résidents volontaires. Et d'ouvrir par la suite cette action au territoire.

- La Médiathèque de Ham est partenaire du Centre Hospitalier. Visite et documentation. Par ailleurs, elle dispose de locaux (libérés par le départ de l'école de musique), qui pourraient être mis à disposition d'une action (salles autonomes et insonorisées). L'équipe salariée est composée d'une directrice, d'un adjoint et de deux bibliothécaires. L'une d'elle est sensibilisée aux actions de remédiation et à l'accueil de public « éloignés » en bibliothèque.

Faiblesses :

- > Manque de professionnels sur le territoire (pour accompagner les bénévoles dans leur accompagnement, pour proposer des actions de formation)
- > Action proposée dans l'enceinte du Centre Hospitalier

Engagement des élus :

Claudette Larue-Velon, adjointe au maire chargée des solidarités, responsable de l'association « la Clef des Champs »

Cécile Schweitzer, adjointe au maire chargée de la vie active, responsable de l'association « la Clef des Champs »

Engagement des acteurs institutionnels :

Clémentine Deschamps, responsable de l'association « la Clef des Champs » ;

Jérôme Dubois, directeur-adjoint de la Médiathèque de Ham ;

Céline Mathieu, directrice de la Médiathèque de Ham ;

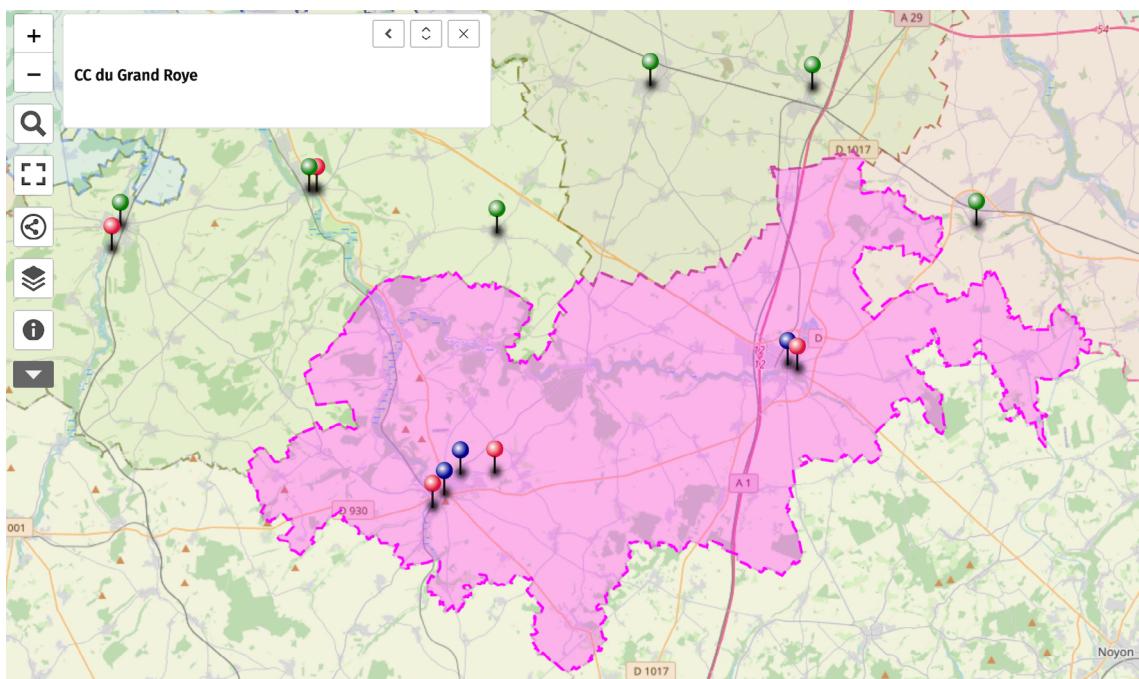
Priscille Sage, directrice du Centre Hospitalier de Ham et présidente de l'association « la Clef des Champs » ;

Noémie Vicaire, bibliothécaire Médiathèque de Ham.

Identification des besoins :

- > Accompagnement et formation des bénévoles ;
- > Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public ;
- > Liens de l'association avec les « prescripteurs » potentiels ;
- > Médiathèque comme lieu ressource (documentation et lieu de formation pour les bénévoles).

ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER



2.7. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ROYE

62 communes | 25 378 habitants | Taux de pauvreté > 16,4 %
Revenu médian > 21 040 €

SIEG : AREP Hauts-de-France (Montdidier), GIP FORINVAL (Roye)

Bibliothèques Municipales de Montdidier et Roye
Centre Socio Culturel de Roye

Actions mises en place sur le territoire :

> Aucune action à l'échelle de la Communauté de Communes

Faiblesses :

> Territoire touché par l'illettrisme et l'illectronisme

Engagement des élus :

Christophe Hertout, adjoint au maire chargé des finances a fait part de son intérêt.

David Minard, conseiller municipal délégué à l'emploi et à la formation.

Engagement des acteurs institutionnels :

Sylvère Say, sous-préfet de Montdidier

Identification des besoins :

- > Sensibilisation des employeurs à la question (une visio conférence est en préparation avec la sous-préfecture) ;
- > Sensibilisation des agents en charge de l'accueil du public
- > Ateliers d'apprentissage des savoirs de base.

préconisations

08

Nous avions projeté un diagnostic de l'ensemble du territoire départemental. Nous avons travaillé en collaboration avec le CCAS d'Amiens et la Communauté de Communes du Vimeu à l'élaboration d'outils communs et à la réalisation des diagnostics sur leurs territoires respectifs. Avant de formuler des préconisations pratiques, des actions très précises et localisées, nous voulons aborder les préconisations de façon globale.

Regardons les symptômes de la lutte contre l'illettrisme que nous avons constatés dans la Somme :

10 % de la population française éprouve des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, dans la Somme c'est davantage.

11,8 % des jeunes convoqués à la Journée de Défense et Citoyenneté ont des difficultés avec les savoirs de base, dont 5,1 % ont des graves problèmes. Dans la Somme, les difficultés sont plus importantes.

L'offre de formation de base est à dominante professionnelle, dédiée à la recherche d'emploi par immersion.

Absence de lieux de concertation des acteurs de lutte contre l'illettrisme.

Absence de centres permanents de lutte contre l'illettrisme.

Absence de crédits spécifiques pour la lutte contre l'illettrisme.

Abandon progressif de la formation de base lutte contre l'illettrisme pour les personnes en situation de handicap physique et mental.

De 13 % à 40 % la part des jeunes de 15 à 29 ans sans emploi ne poursuivant pas d'études ni de formation.

Baisse de financement de lutte contre l'illettrisme par l'OPCO santé.

Arrêt du financement par le Conseil Départemental de la Somme des actions d'apprentissages de base pour les bénéficiaires du RSA.

Il y a 180 000 personnes de 15 à 60 ans sans aucun diplôme.

...

Et ainsi va le reste.

Donc il y a tout à préconiser.

Le rapport du CESER Hauts-de-France concernant les exclusions sur le territoire de la région met en exergue la problématique de l'illettrisme, la considérant même comme un handicap permanent en région.

Malgré une prise de conscience ancienne et réelle, la situation reste paradoxale.

Le constat est récurrent, il existe des personnes en situation d'illettrisme mais peu de réponses adaptées. Les EPCI du département de la Somme présentent des situations similaires (en milieu urbain où se concentre la pauvreté comme en milieu rural où la mobilité est problématique) avec de forts contrastes en terme d'équipement, de proximité et de prise en compte de la problématique (le maillage de médiathèque de la CC Nièvre et Somme, l'étendue de la CC Somme Sud Ouest,...). Il y a une connaissance du problème mais une méconnaissance des acteurs.

Les efforts des acteurs et de coordination n'atteignent pas les résultats escomptés.

Nous émettons le souhait que l'autorité de l'État en région invite les collectivités, les partenaires institutionnels et associatifs à construire collectivement un plan régional de lutte contre l'illettrisme comportant les axes de prévention et réparation.

Nous avons focalisé le diagnostic sur quelques EPCI, dans lesquels nous avons rencontré des acteurs motivés par la recherche de solutions locales. Nous présentons sous forme de fiches-action les propositions conjoncturelles et concrètes. Les propositions découlent des constats partagés avec les acteurs des territoires. Elles visent à impulser une démarche, inspirer par la mise en pratique mais ne suffisent pas.

Essayer jusqu'à réussir à implanter un atelier permanent d'apprentissage dans chaque médiathèque du département.

JOURNÉES SENSIBILISATION

En prenant appui sur le support élaboré dans le cadre du plan de professionnalisation mis en place par l'ANLCI dans les Hauts-de-France, proposer des journées de sensibilisation des agents en contact avec le public.

Objectifs :

Définir et comprendre l'illettrisme ;
Adapter sa posture et son discours ;
Élaborer des chemins possibles.

Lieux :

CC Nièvre Somme,
CC Ponthieu-Marquenterre,
CC Haute Somme,
CC Val de Somme,
CC du Grand Roye

Publics ciblés :

Agents en charge de l'accueil dans les collectivités, bibliothécaires, travailleurs sociaux, animateurs EVS et Centres Sociaux

Acteurs qui seront sollicités : Cardan

Leviers d'actions :

Mobilisation des acteurs « de première ligne » en contact avec le public.
Implication des acteurs dans l'élaboration de réponses de territoire.

Ressources mobilisables :

Les supports de l'ANLCI.

Financements et financeurs :

Les communautés de communes

Indicateurs de réalisation et d'impact :

Participation,
Engagement dans une dynamique locale (synergie bibliothèques, services publics, services sociaux, CCAS)

Calendrier : en fonction des Communautés de Communes

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Analyse de pratiques à partir des problématiques rencontrées par les animateurs d'ateliers, réflexion sur les outils, accompagnement des recherches.

Objectifs :

Adapter les conditions pédagogiques aux problématiques des apprenants ; travailler sur les contenus et la posture ; maintenir la réflexion et l'adaptabilité.

Lieux :

CA Baie de Somme, CC Est de la Somme,

Publics ciblés :

Animateurs bénévoles de l'atelier Arcade (Bibliothèque d'Abbeville) et la Clef des Champs (Centre Hospitalier de Ham)

Acteurs qui seront sollicités :

Cardan

Leviers d'actions :

Implication des acteurs dans l'élaboration de réponses de territoire.

Ressources mobilisables :

Les ressources pédagogiques de Cardan, les formatrices expérimentées en andragogie (Lætitia Haye et Eva Da Silva)

Financements et financeurs :

?

Indicateurs de réalisation et d'impact :

Adaptation aux besoins des apprenants ;

Dynamique pédagogique et croisement de pratiques ;

Essaimage (dynamisation des équipes bénévoles).

Calendrier :

Accompagnement annuel, une rencontre par mois (10 par an), calendrier en fonction des contraintes des bénévoles.

ANIMATION & TRANSMISSION

Animation de l'atelier « Compter, Lire, Écrire » dans les médiathèques du Val de Somme
(un atelier par médiathèque).

Accueil des bénéficiaires, évaluation des connaissances et positionnement pédagogique, animation des ateliers d'apprentissage.
Transmission de pratiques et outils à l'équipe de professionnels du Réseau Lecture du Val de Somme.

Objectifs :

Poursuivre l'action engagée dans le cadre du Contrat Territorial Lecture ;
Transmettre les pratiques et adapter la posture professionnelle ;
Permettre la mise en place autonome d'actions d'apprentissage dans les médiathèques ;
Alimenter la réflexion de la collectivité.

Lieu :

CC du Val de Somme

Publics ciblés :

Personnes en situation d'illettrisme ; Bibliothécaires et bénévoles ;

Acteurs qui seront sollicités :

Cardan

Leviers d'actions :

Compétences propres des professionnels ;
Ressources pédagogiques mobilisables ;
Bibliothèques comme « Palace for People »

Ressources mobilisables :

Les ressources pédagogiques de Cardan.

Financements et financeurs :

Jusqu'à présent, la CC du Val de Somme a conventionné Cardan dans le cadre du Contrat Territorial Lecture. Celui-ci arrive à son terme.

Indicateurs de réalisation et d'impact :
Prise en charge progressive des ateliers ;
Essaimage dans chacune des 3 médiathèques du territoire.

Calendrier :
Ateliers hebdomadaires

Enquête 1

Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation du Santerre Haute Somme – an- tenne de Péronne

Il s'agit de sensibiliser les personnes susceptibles de rencontrer le public illettré. Pour qu'elles sachent comment faire avec la personne : comment identifier une personne illettrée, quoi lui dire, où l'adresser. C'est important ce travail de sensibilisation.

Comme si on avait le boulot de Sisyphe en intérim.

Le constat établi par les conseillers est pluriel : il n'y a pas de réponse adaptée aux situations d'illettrisme dues à la non maîtrise des savoirs de base.

Les jeunes jusqu'à 25 ans qui s'inscrivent à la MEEF sont amenés à passer le test EVA, un outil numérique à disposition des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, services publics en collectivités, missions locales, SIAE et centres de formation. Cette inscription ouvre droit à une bourse de survie en cas d'engagement dans un parcours d'insertion.

Cet outil permet de valoriser les potentiels d'employabilité et détecter les situations d'illettrisme par des « serius game ». Les conseillers indiquent une sérieuse situation d'illettrisme pour 3 ou 4 jeunes. Cette situation est exacerbée par une difficulté de mobilité.

Or le petit nombre de personnes est contradictoire avec les contraintes de financement de la formation d'un nombre minimum de participants pour un équilibre de gestion. De plus, disperser les lieux de formation fait augmenter le coût.

Les conseillers sollicitent une réponse individualisée : pédagogie individualisée, différents lieux pour ne pas pénaliser ceux qui n'ont de moyens de mobilité.

Le constat corrobore le fait qu'illettrisme n'est jamais seul, il y a la précarité, la difficulté de mobilité pour compagnie.

La préconisation est à étudier avec qui de droit, «qui de devoir» l'installation des ateliers permanents d'apprentissage de base dans les médiathèques, bibliothèques en proposant simultanément une solution à l'illectronisme.

Enquête 2 Centre Hospitalier de Ham – EHPAD de Ham

Le personnel de l'EPAHD et celui du centre hospitalier se sont aperçus que des résidents ont des lacunes en lecture et écriture. Et d'autres résidents sont disposés à se dédier à la pédagogie. Le souvenir de l'isolement pendant l'épidémie, consolide le projet d'un atelier d'apprentissage des savoirs de base à l'EHPAD ouvert au public extérieur.

Rien de tel pour un brassage de population.

Tout cela est concomitant à un appel à projets lancé par l'Agence Régionale de Santé.

Les intentions sont généreuses et le terrain est à délabyrinthes entre ce qui veut être mis en place et les pratiques disponibles (définir et mettre en place l'accompagnement pédagogique des formateurs, analyser et dissiper les stéréotypes à propos de l'illettrisme et du public illettré, rechercher le public extérieur – ceci est une brave question). La Ville de Ham est accompagnatrice motivée et assure un suivi régulier par la participation au Conseil d'Administration de deux adjoints au Maire. De là il est probable d'amener la communauté de communes au noyau du projet.

Aux questionnements émergeant de cette enquête, les préconisations ont été d'établir ce qui serait la borne témoin du projet : mener la réflexion du global au particulier, de l'intérêt sociologique de l'installation d'un atelier d'apprentissage dans un milieu paramédical – il y a la rémanence qu'une non-conformité sociale peut être considérée comme une maladie, du sens donné à l'atelier découlera l'organisation opérationnelle.

Enquête 3 Frédéric Zubrzycki OPCO

Cette année, dans l'Aisne des ateliers sont mis en place à Laon et alentours. Des formations pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme en insertion.

Il précise qu'il n'y a rien dans notre département, il est en recherche et aimerait que nous le sollicitions.

Nous aurions tout intérêt à ce que le Cardan se rapproche de la Maison-

enquêtes en terrain illettré

09

née à Corbie par exemple.

Il préconise que des formations soient mises en place dans ce type de structure. Nous serions financés par l'OPCO. Il souhaite que nous le contactions pour réfléchir à une mise en place.

Enquête 4 Hélène SELLIER directrice IRFA

(Arrivée à l'IRFA en 2018) IRFA / 24 janvier 2024 / Friville Escarbotin
Directrice territoriale IRFA : 32 centres dans les Hauts-de-France et 4,5
dans la région Grand Est

Le SIEG de IRFA dans la Somme :

2 groupes à Friville(CC du Vimeu) ; 2 à Gamaches (CC Villes Sœurs) ; 1 à Rue (CC Ponthieu-Marquenterre) ; 1 à Corbie (CC du Val de Somme)
Ouverture toute l'année

Dispositif :

SAS 77h : positionnement, diagnostic, plan de formation individualisé
Étape 2 : découverte métier 1er stage (15 jours)
Étape 3 : validation projet professionnel, stages de 3 semaines
Projet fédérateur comme fil rouge : 1 journée/semaine
Mobilisation de « parrains » : retraités, bénévoles... pour constituer un jury (accompagnement des stagiaires)
Intérêt de la rémunération pour les personnes.

Comment se déroule l'entrée en formation ?

Informations collectives (via France Travail)

Test de positionnement à l'entrée (EVA)

Dans le précédent marché SIEG : pas de situation d'illettrisme repérée (difficultés cumulées des personnes qui ne viennent pas aux informations collectives ou qui ne donnent pas suite ; quelques personnes étrangères avec un besoin Français Langue d'Intégration).

Remarques

Hélène Sellier trouve le dispositif trop court pour des personnes en situation d'illettrisme ou en FLE/FLI. Pas assez de temps pour les « fondations » (650 heures possibles au maximum). Réduction du temps d'ap-

apprentissage (et augmentation du temps d'entreprise).

Mobilité

Quelques difficultés récurrentes avec Trans 80 : chauffeurs qui refusent de prendre des stagiaires dans les transports scolaires.

Préconisations

Penser un dispositif en amont, pour résoudre les difficultés avant l'entrée en formation. Parcours FLE et problèmes d'illettrisme, problèmes sociaux, valorisation de l'image de soi (département / région / France Travail).

Enquête 5 Florent PEIGNARD

Service Culture – responsable Livre et Lecture
Conseil Départemental / 10 janvier 2024

Action Culturelle autour du Livre :

Objectif : rapprochement des différents maillons de la chaîne du livre
AAP Livre et Lecture : 12 projets soutenus en 2023
Résidence d'écrivain à Saint-Riquier (soutien de 30% en complément du CNL)
2 Pôles ressources : On a marché sur la Bulle et Cardan
Accompagnement aux projets collégiens : PAC 80

Les actions soutenues dans le cadre du PAC

Les projets PAC autour de la lecture représentent :

44 projets de niveau 1 sur 328. Le niveau 1 correspond à un projet de découverte d'une pratique artistique (lecture à haute voix, rencontres avec un auteur, librairies et salons, BD...).
39 projets de niveau 2 sur 67. Le niveau 2 correspond à un projet de pratique artistique avec un professionnel (ateliers d'écriture, de création, d'édition, de presse...).

Le ROLL

Le volet culturel du ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lec-

enquêtes en terrain illettré

09

ture), est un dispositif de lutte contre l'illettrisme tourné vers les jeunes collégiens en difficulté de lecture et d'écriture.

Chaque année scolaire depuis 2012, le Réseau des Maisons d'Écrivains des Hauts-de-France coordonne plusieurs projets artistiques et culturels, en mettant en lien des établissements scolaires, des maisons d'écrivain et des artistes. L'objectif est de permettre à ces élèves "rolleurs" de progresser en s'appropriant le patrimoine littéraire de leur région. Dans la Somme : Collège Manessier de Flixecourt (en lien avec l'Abbaye de Saint Riquier). Soutien du département.

L'Abbaye de Saint-Riquier

Centre Culturel du Département de la Somme (musée, festival, accueil de résidences...) a mis en place une action dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle : Studio Créa. Ateliers le mercredi et le samedi sur une thématique trimestrielle.

Remarques

La Direction de la Culture agit sur la prévention de l'illettrisme de façon « diffuse ». Les projets littéraires soutenus reposent sur l'implication d'équipes enseignantes et de direction. Florent Peignard cite en exemple de projets très bien construits, ceux proposés par le collège Sagebien à Amiens (qui n'est pas le collège où l'on risque de trouver le plus d'élèves en difficulté).

Les actions proposées à l'Abbaye de Saint-Riquier supposent une possibilité de déplacement (et une connaissance des propositions).

Enquête 6

Hélène HOCHARD

Directrice des Bibliothèques Municipales d'Abbeville

Action Culturelle autour du Livre : Des Livres À Soi

Objectif : proposer une action de découverte de la littérature jeunesse à des parents de jeunes enfants éloignés du livre, co-animation Bibliothèques – Prélude

Médiation du livre dans les Maisons de Quartier (QPV)

Objectif : lecture « plaisir » pour les enfants en lien avec les animateurs des Maisons de Quartier, rapprochement des différents maillons de la chaîne du livre

Action d'apprentissage et réapprentissage des savoirs de base :

Arcade : ateliers hebdomadaires d'apprentissage et de réapprentissage des savoirs de base

Objectif : maîtrise des savoirs de base

Comment la Bibliothèque identifie les personnes touchées par l'illettrisme et l'illectronisme ?

Cela fonctionne surtout par le bouche à oreille. Les personnes sont venues parce qu'elles avaient besoin d'un CV, d'une aide pour comprendre un courrier administratif, parce qu'elles connaissent une personne qui est déjà venue, parce qu'une travailleuse sociale leur en a parlé.

Partenaires : Direction générale solidarités et insertion Département de la Somme, Association Abbeville Solidaire, Informations collectives (France Travail).

En ce qui concerne le dispositif DLAS, les partenaires sont : Ludothèque (co-pilote du projet), PMI, Maisons de Quartiers, Association Yves Le Febvre, Centre Social Maison Pour Tous, Service Enfance de la CABS...
Test de positionnement à l'entrée (EVA)

Quelles méthodes pédagogiques utilisées ?

C'est Aude Bouville qui est en charge du projet. Elle accueille les per-

enquêtes en terrain illettré

09

sonnes « au fil de l'eau », les contenus sont construits sur les projets et les besoins individuels (aide aux démarches, accompagnement à la compréhension administrative, soutien à la parentalité,...)

Quels sont les principaux obstacles à l'accès aux services pour les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme ?

La méconnaissance du dispositif par les premiers concernés
La méconnaissance du dispositif par les réseaux partenariaux

Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires des programmes de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ?

Excellent ! Les « fidèles » viennent plusieurs fois par semaine. Certains viennent « entre deux » dispositifs, pour entretenir les acquis, pour « continuer à apprendre des choses, pour maintenir un lien social, pour prendre part à des propositions culturelles.

Quelles histoires de succès ou d'échec pouvez-vous partager concernant les individus que vous avez aidés ?

Le plus gros échec pour les personnes, c'est la difficulté de retrouver un emploi. Mais quand je parle de cet échec, il n'est pas formalisé par les personnes. Pour les participants à l'atelier Arcade, il s'agit de garder un lien, de garder le moral, de participer au bien-être de la personne.

Comment l'organisme mesure-t-il l'impact de ses actions sur l'illettrisme et l'illectronisme ?

Du fait que les personnes reviennent, conseillent l'action à d'autres. On mesure aussi l'impact dans la compétence à lire à haute voix (lors des manifestations culturelles). Il y a aussi une compétence travaillée sur le débat, l'échange, la capacité à entendre un autre avis, à se confronter à d'autres points de vue. L'inscription sur les listes électorales l'an dernier a constitué une mesure d'impact.

Quels sont les besoins non pourvus les plus urgents chez vos usagers ?

Encore une fois, je pense au travail. Mais aussi à l'accès aux démarches

administratives numériques (les espaces France Services implantés dans les quartiers ne sont pas identifiés par les personnes qui viennent à l'atelier Arcade).

Comment voyez-vous l'évolution des besoins en matière d'illettrisme et d'illectronisme dans les années à venir ?

J'ai l'impression que les besoins vont augmenter, à cause de la complexification de la vie quotidienne. Alors que l'illettrisme est en régression, les exigences deviennent plus importantes en terme de maîtrise des savoirs de base (plus seulement compter, lire et écrire, mais aussi maîtriser l'informatique, s'adapter à des nouvelles pratiques,...)

Quels partenariats locaux ou départementaux considérez-vous comme essentiels pour votre travail dans le cadre de l'accompagnement des usagers ?

Renforcer les liens avec le champs de l'action sociale, avec les services de France Travail. Il serait judicieux de mettre en œuvre une dynamique à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, il me semble. Un comité de pilotage de l'atelier qui permette de mieux agir en partenariat.

Enquête 7

Fatima El AMRI

Formatrice illettrisme fle fli

Comment l'organisme identifie-t-il les personnes touchées par l'illettrisme et l'illectronisme ?

Il y a des approches avec les organismes d'orientation, les mises en contact avec CCAS, France Travail, etc. Il est important d'entretenir par un contact régulier le lien avec ceux qui s'occupent des illettrés. Des personnes qui comprennent ceux qui ont des difficultés avec l'écrit. Comprendre comment les personnes se débrouillent dans la vie de tous les jours.

L'organisme de formation ne peut identifier de manière précise qu'après entretien et évaluation.

Entretien avec les personnes illettrées pour connaître les difficultés, les stratégies pour arriver à savoir ce qu'ils souhaiteraient mettre en place pour construire un parcours.

À partir des questions, faire des statistiques sur les réponses apportées en tenant compte de leurs attentes, combien sont prêts à s'engager.

Quelles sont les méthodes pédagogiques utilisées pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme ?

Il va falloir, à partir des entretiens individuels, s'appuyer sur les difficultés rencontrées. Par exemple : lire les modes d'emploi, savoir lire le cahier scolaire de son enfant...

Établir les objectifs pédagogiques et opérationnels en fonction du projet d'apprentissage de chacun.

Pour le numérique, utiliser les situations concrètes comme France Travail.

Au départ pour aborder les difficultés avec les ordinateurs, créer des situations orales sans jugement. L'adéquation de la méthode se trouve dans la considération du projet de la personne.

Quels sont les principaux obstacles à l'accès aux services pour les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme ?

La peur de l'inconnu, de se tromper, il y en a qui ne sont pas à l'aise du tout.

Et puis, il y a le coût.

Tout le monde n'a pas les moyens.

Pour d'autres, ça peut être ne pas savoir lire sur l'ordinateur.

La honte de ne pas savoir.

La situation fortement désagréable de revivre des moments d'échec.

Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires des programmes de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ?

La satisfaction est immense, ils sont fiers, il a été tellement dit qu'ils n'étaient pas capables, alors qu'ils le sont.

Quelles histoires de succès ou d'échec pouvez-vous partager concernant les individus que vous avez aidés ?

Un jeune de 18 ans qui ne savait ni lire ni écrire. Il a été traumatisé par un enseignant qui a provoqué un blocage en lecture compensé par le calcul. Avec le temps, il a réussi à dépasser ce traumatisme et à apprendre.

Comment l'organisme mesure-t-il l'impact de ses actions sur l'illettrisme et l'illectronisme ?

Avec l'outil Post formation, les suites à donner, l'orientation vers les structures donnant suite et le bilan de suivi à 3 et 6 mois. Avec des objectifs adaptés à chaque personne.

Il y a aussi les évaluations des projets personnels, ou des projets collectifs.

Quels sont les besoins non pourvus les plus urgents chez vos usagers ?

Se sentir bien dans un endroit adapté, être bien accueilli, en confiance, un lieu agréable et accueillant. Que les personnes se sentent considérés. Un lieu accessible, pour ceux qui viennent de loin et qui permette de se restaurer sur place. Parfois ou souvent, les possibilités financières ne permettent pas de subvenir à l'alimentation.

enquêtes en terrain illettré

09

Les difficultés d'entretien corporel. Des lieux aménagés pour répondre aux différentes contraintes. Et pour se présenter à d'autres lieux pour ne plus avoir honte de ce qu'ils ont vécu.

Comment voyez-vous l'évolution des méthodes en matière d'illettrisme et d'illectronisme dans les années à venir ?

Ne pas être face à des outils inadaptés, indéchiffrables. Déterminer l'évolution de l'apprentissage par rapport au parcours de chacun. Évolution dans l'apprentissage de la lecture va vers des outils qui permettent l'apprehension du sens des mots.

Illectronisme, la familiarisation avec les équipements, ensuite familiarisation avec les applications, logiciels.

Quels partenariats locaux ou départementaux considérez-vous essentiels pour votre travail dans le cadre de l'accompagnement des usagers ?

Le lien avec les partenaires sociaux c'est important, pour accompagner dans l'apprentissage. Permettre aux personnes de se libérer des préoccupations sociales et avoir l'esprit libre pour apprendre.

Les partenaires culturels pour voir autre chose, ouvrir l'esprit.

Les partenaires qui peuvent montrer les droits et accompagner pour les faire valoir.

Les partenaires pour les échanges de service.

Et l'organisme de formation de maintien des savoirs et réussir intégrer à terme une formation qualifiante.

Toute la panoplie des partenaires.

Un partenaire qui tisse le lien, le garder pour maintenir les liens humains établis pendant le temps de la formation.

Garder le lien, servir de repère de parcours d'apprentissage. L'investissement du formateur en dehors du temps de formation.

Pouvoir les rémunérer, car venir en formation représente un coût avec un engagement mutuel. Et souvent le besoin financier est important.

Enquête 8 La clef des champs

Un tiers lieu au sein d'un EHPAD afin de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

Pourquoi « LA CLEF DES CHAMPS » ?

Selon l'expression, « Prendre la clef des champs » fait référence à une forme de liberté. Si la liberté consiste à ne pas être empêché dans une action qui vise la satisfaction d'un désir ou d'un intérêt, le savoir peut être un vecteur majeur d'accès et d'accroissement de cette liberté.

Objectifs et bénéficiaires

Soutenu par l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme, l'ARS Hauts de France et un ensemble de partenaires publics et privés, LA CLEF DES CHAMPS se développe autour de 5 grandes ambitions :

- Faciliter l'accès à la promotion des savoirs de base au plus grand nombre
- Donner au tiers lieu une utilité sociale en agissant en faveur et avec le territoire
- Promouvoir le lien social au sein de l'EHPAD
- Proposer aux apprenants un lieu favorisant son appropriation sans stigmatisation
- Agir pour prévenir et ainsi faciliter l'accès aux droits et notamment l'accès aux soins

Les bénéficiaires sont les enfants, les jeunes adultes et les adultes tous statuts, actifs ou non.

Présentation du porteur et de ses valeurs

L'association « LA CLEF DES CHAMPS » est créée à l'initiative du Centre Hospitalier de HAM établissement public de santé autonome, positionné au carrefour des 3 départements de l'ex-Picardie (Somme, Aisne et Oise) comprenant 280 lits et places dont 123 lits d'EHPAD répartis sur 2 résidences. La résidence Fleurie accueille le tiers lieu au sein de ses locaux.

Premier employeur de la ville, l'établissement joue un rôle essentiel sur le territoire. Il ancre son positionnement entre la ville, les acteurs mé-

enquêtes en terrain illettré

09

dico-sociaux et les autres établissements de santé aux plateaux techniques plus développés.

Reconnu «hôpital de proximité», le Centre Hospitalier de Ham est un établissement public de santé qui porte un certain nombre de valeurs qui donnent sens à son action et à son engagement quotidien. Il prône les valeurs du service public que sont l'égalité, la neutralité, la continuité et l'adaptabilité. Mais d'autres valeurs sous-tendent aussi l'action de l'établissement, à savoir :

- La proximité
- La bientraitance
- L'engagement

Pourquoi cette initiative

À l'échelle du Cœur des Hauts de France regroupant les 3 communautés de communes, Est Somme, Haute Somme et Terre de Picardie, selon le diagnostic territorial réalisé en 2021 en amont de la formalisation du Contrat local de santé, la population de plus de 15 ans non scolarisée et n'ayant pas de diplômes représente 40,6 % (34% dans la Somme)
Le territoire souffre d'un déficit en formation, 80% des demandeurs d'emploi étant non qualifiés. Il existe peu de formations supérieures.

A l'échelle de la ville de HAM

HAM, chef-lieu de canton est une ville de 4 461 habitants, située à l'Est du département de la Somme.

D'un point de vue socio-économique, le territoire est marqué par une réelle fragilité professionnelle, un taux de chômage supérieur aux moyennes nationale et régionale ainsi qu'une proportion élevée de jeunes sans diplôme ou peu diplômés.

À l'échelle du Centre Hospitalier

Depuis 2009, une politique développement durable a permis au travers de son pilier social et sociétal, de mener des actions et/ou réflexions sur le rôle éducatif à mener auprès des usagers et personnels. Par ailleurs, le poids économique et social que représentent la Résidence Fleurie et l'établissement dans son ensemble conduit à être un acteur responsable.

Ancré sur son territoire, l'établissement souhaite poursuivre ses missions en apportant une réponse toujours plus adaptée aux besoins de la population, de son personnel, des usagers.

Placer l'usager au centre des préoccupations, c'est aussi faire disparaître

les frontières d'une résidence, d'un établissement ou autre territoire de santé, c'est mener une réflexion locale à long terme pour agir de façon plus « globale ».

C'est pourquoi la lutte contre l'illettrisme est apparue comme une action nécessaire à mener. Ce besoin a été identifié lors de la cartographie des risques du pilier social sociétal de notre politique RSE. Mis en parallèle du nécessaire besoin d'accompagner certaines catégories de personnels vers une montée en compétences visant à fiabiliser les parcours et garantir leur employabilité, la création d'un tiers lieu est apparue comme une opportunité alliant population, usagers et parties prenantes autour d'une ambition commune.

Fonctionnement

Les accompagnements se veulent individualisés et personnalisés afin de répondre au plus près au besoin identifié après repérage. La définition des besoins de chaque bénéficiaire est une étape importante afin de maximiser les chances de réussite, l'atteinte des objectifs, la pérennité du binôme bénéficiaire/bénévole.

L'association doit s'appuyer à terme sur un temps de coordonnateur (trice) dont deux des missions principales sont l'accompagnement initial des bénéficiaires et la coordination et le développement du réseau de bénévoles.

Dans l'immédiat et en attendant le recrutement de cette salariée, LA CLEF DES CHAMPS dès sa création, ouvrira ses portes en s'appuyant sur les bénévoles qui auront rejoint l'association.

SOURCES

10

Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté - Nouvelle photographie septembre 2024 - Les dossiers de l'observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme

https://www.anlci.gouv.fr/app/uploads/2024/09/ANLCI-Nouvelle-photographie_06-09-24_web.pdf

Baromètre du numérique - La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société - Mai 2024 - CREDOC

<https://www.credoc.fr/index.php/publications/barometre-du-numerique-2023-rapport>

France numérique - Feuille de route issue des travaux du Conseil National de la Refondation - 2023-2024 - Dossier de presse - anct

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-numerique-ensemble-proposition-de-feuille-de-route-pour-linclusion-numerique-2023-2027-1129>

En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit - Insee Première n°1993 - avril 2024 - en partenariat avec depp

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8177068>

Les jeunes en difficulté de lecture : focus sur la génération de jeunes nés en 1999 - DEPP - Géographie de l'école 2021

<https://www.education.gouv.fr/media/92456/download>

Journée défense et citoyenneté 2022 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture - depp - note d'information n°23.22 - juin 2023

<https://www.education.gouv.fr/media/155711/download>

Journée défense et citoyenneté 2023 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme - depp - note d'information n°24.32 - Août 2024

<https://www.education.gouv.fr/journee-defense-et-citoyennete-2023-un-jeune-francais-sur-vingt-en-situation-d-illettrisme-414938>

Hauts-de-France 800 000 habitants en situation d'illectronisme - Insee Analyses n°118 - décembre 2020

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4986976>

Atlas de l'illettrisme en France #2 - anlci - septembre 2022 - https://www.anlci.gouv.fr/app/uploads/2024/02/Atlas-ANLCI-1_09-01-23_web.pdf

Une personnes sur dix en forte difficulté avec les compétences de base - anlci communiqué de presse Lyon 6 septembre 2024

Repartition des lecteurs en décrochage scolaire selon l'académie et la région académie - JDC, DEPP, DSNJ - ministère des Armées réf : note d'information n° 24.32 DEPP

Giraudeau-Barthet H., 2024, «Journée défense et citoyenneté 2023 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme», Note d'Information n° 24.32; DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-32>

Niveau d'études à la sortie du système éducatif - DEPP, Système d'informatooin Scolarité et système d'information sur les apprennatis SIFA. DGER-MASA, Système d'information Safran. Insee, Enquêtes Emploi, traitement DEPP, RERS-2024

Données locales - Département de la Somme - chiffres détaillés - Insee 27/06/2024

C2RP | c2dossier illettrisme - septembre 2019 www.c2rp.fr

Diagnostic territorial de l'illettrisme dans le département de l'Oise - ANLCI/ KPMG https://mdo.oise.fr/images/stories/accompagnement/bib_citoyenne/FAL/ANLCI_Oise_diag_departemental_vDEF_compressed

Baromètre du numérique mai 2024 - Crédoc pour l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT - https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/barometre-du-numerique_2023_infographie_mai2024.pdf

Insee Première n° 1780 - Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

Journée défense et citoyenneté
<https://www.education.gouv.fr/journee-defense-et-citoyennete-2022-plus-d-un-jeune-francais-sur-dix-en-difficulte-de-lecture-378302>

DORA - Recenser, mettre en visibilité et faciliter la prescription de services d'insertion, adaptés aux besoins des bénéficiaires - <https://beta.gouv.fr/startups/dora.html>

SOURCES

10

Les diplômes et l'insertion - Repères et références statistiques 2024 - depp et sies
<https://rers.depp.education.fr>

Que savent les jeunes à la fin de leurs études ? Fabrice Murat - depp, sous-direction des évaluations et de la performance scolaire
<https://www.education.gouv.fr/media/116464/download>

Combattre les inégalités et la pauvreté en hauts-de-france - premier rapport CESER Hauts-de-France -
<https://ceser.hautsdefrance.fr/rapports/article/combattre-les-inegalites-et-la-pauvreté-en-hauts-de-france-premier-rapport-804>

Présentation du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans l'Aisne - <https://www.aisne.gouv.fr/Actualites/Lutte-contre-l-illettrisme-et-l-illectronisme/Presentation-du-plan-departemental-de-lutte-contre-l-illettrisme-et-l-illectronisme-dans-l-Aisne>

État des lieux de l'illettrisme au niveau régional et national -
<https://www.c2rp.fr/dossier/illettrisme---état-des-lieux>

Cartographie (EPCI, Médiathèques, France Service, SIEG) :
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/diagnostic-illettrisme-et-illectronisme-dans-la-so_1114347#10/49.9260/2.2769

remerciements

11

Sabrina Baledent, assistante de service social, CD 80 ;
Nathalie Beaucourt-Degraeve responsable lecture publique CCNS ;
Camille Berthout, présidente Cardan ;
Sylvie Brandicourt, Vice-Présidente Culture de la CC Val de Somme ;
Catherine Bréart, conseillère France Travail ;
Vincent Carlino, chargé de projets MEEF ;
Lucie Chambon, coordinatrice Réseau Lecture Val de Somme ;
Claude Chaumette, responsable de la Médiathèque de Quend ;
France Culie, déléguée du Préfet en charge des QPV d'Abbeville ;
Kevin Crépin, secrétaire général de l'UD de la Somme CGT ;
Éva Da Silva, formatrice Cardan ;
Ariane Dacquin, assistante sociale CD 80 ;
Julie Défossé, référente insertion, CD 80 ;
Denis Demarcy, 1er Vice-Président de la CC Val de Somme ;
Alexandra Derambure, référente insertion jeunes, CD 80 ;
Clémentine Deschamps, responsable de « la Clef des Champs » ;
Karine Dormenvale, conseillère MEEF ;
Jérôme Dubois, directeur-adjoint de la Médiathèque de Ham ;
Sabrina Dumont-Fellows, directrice de la Bibliothèque Départementale de la Somme ;
Clarisse Duriez, assistante sociale CD 80 ;
Frédéric Fauvet, conseiller départemental ;
Clémentine Fournier, CESF ASSIF 80 ;
Laurence Gafez, référente RSA ASSIF 80 ;
Danièle Gilliers, assistante de service social, CD 80 ;
Fabien Halleine, syndicaliste Roquette ;
Loëtitia Haye, formatrice Cardan ;
Hélène Hochart, directrice des Bibliothèques d'Abbeville ;
Isabelle Houchib, conseillère MEEF ;
Anne-Sophie Huette, conseillère France Travail ;
Pascale Jedrzejewski, conseillère MEEF ;
Valérie Joly, responsable formation Cardan ;
Alison Lambot, conseillère MEEF ;
Isabelle Lartisien, assistante de service social, CD 80 ;
Claudette Larue-Velon, adjointe au maire chargée des solidarités, responsable de l'association « la Clef des Champs »
Éric Lavoisier, conseiller municipal de Villers-Bretonneux ;
Rosine Lemaire, formatrice Centre Relais ;
Vincent Lemaire, DG Adjoint Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre ;
Aude Lemarié, médiatrice du livre Bibliothèque d'Abbeville ;
Denis Licé, formateur numérique Cardan ;
Claudine Licour, adjointe au maire de Saint-Sauveur ;

remerciements

11

Céline Mathieu, directrice de la Médiathèque de Ham ;
Émilie Michaux, assistante sociale CD 80 ;
Cécile Michel, conseillère France Travail ;
William Mussche, chargé de mission CESER ;
Nelly Neveu, conseillère MEEF ;
Hélène Ofry, assistante sociale CD 80 ;
Mariella Palmieri, chercheuse associée Curapp-Ess UPJV Amiens ;
Camille Parcotte, CESF, CD 80 ;
Florent Peignard, Direction de la culture, livre et lecture
Hélène Petrick, assistante sociale CD 80 ;
Évelyne Piolle, conseillère France Travail ;
Béatrice Putégnat, conseillère France Travail ;
Catherine Rohaut, conseillère France Travail ;
Luiz Rosas, factotum bénévole Cardan ;
Christine Royer, sous-préfète d'Abbeville ;
Priscille Sage, directrice du Centre Hospitalier de Ham et présidente de l'association « la Clef des Champs » ;
Sylvère Say, sous-préfet de Montdidier ;
Grégory Seillier, enseignant ULIS collège Eugène Lefevre Corbie ;
Philippe Tabart, conseiller MEEF ;
Alain Vaneste, secrétaire UL Zone Industrielle Amiens CGT ;
Colette Vansteene, présidente Secours Populaire Français Corbie ;
Marion Vasseur, conseillère MEEF ;
Delphine Vasseur, conseillère MEEF ;
Noémie Vicaire, bibliothécaire Médiathèque de Ham ;